



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024





Richard FIOL

ÉDITO



12 avril 2024. Nous ne sommes pas près d'oublier cette date. Elle marque la parution au Journal Officiel du décret renouvelant le classement du Parc naturel régional des Grands Causses. Autrement dit : l'entrée en vigueur de notre Charte 2024-2039, fruit d'une ample démarche participative et document de référence pour bâtir le futur de notre territoire.

Avec la validation de la Charte, le Parc des Grands Causses prend une nouvelle dimension, au sens spatial du terme. Car son périmètre s'étire maintenant jusqu'aux rives du Salagou et aux gorges de la Virenque, englobant 26 nouvelles communes du Lodévois-Larzac. Le plateau larzacien, cette entité paysagère emblématique, est désormais inclus tout entier dans le Parc, depuis la vallée de la Dourbie jusqu'aux terrasses héraultaises. C'est toute la cohérence du Parc des Grands Causses qui en est renforcée. Ainsi, notre territoire se consolide et se réinvente pour mieux aborder les défis de demain. Ceux de l'adaptation au changement climatique, de l'attractivité, de la préservation de notre environnement en faveur du bien-être de tous. En lisant ce rapport d'activités, vous ne constaterez pas seulement la diversité des thématiques et des actions du Parc : vous discernerez aussi, page après page, notre territoire de demain, celui que nous construisons ensemble.

Que de chantiers en cours ! 2025 verra l'aboutissement du Plan de paysage Vallée verte, qui doit protéger la vocation viticole et arboricole de notre vallée du Tarn.

La réhabilitation de mares et lavognes caussenardes, ces fragiles écosystèmes, projet sélectionné pour le jeu Mission Nature de l'Office français de la biodiversité. La révision du SCoT du sud-Aveyron, qui va intégrer les dimensions de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. La poursuite de la troisième phase du Plan alimentaire territorial, pour développer l'approvisionnement en circuits courts avec le Département de l'Aveyron. Le déploiement du Contrat local de santé, avec son comité citoyen sans équivalent en France pour son mode de désignation.

Autant d'actions préparées au long de 2024, au sein d'un Parc des Grands Causses qui continue d'animer les politiques contractuelles, d'impulser la transition énergétique, l'essor des nouvelles mobilités, de favoriser l'émergence de l'économie circulaire, de veiller à notre ressource en eau, de gérer nos sites protégés, de renforcer l'attractivité de notre territoire, d'encourager le tourisme durable... Merci au directeur du Parc et à toute son équipe pour leurs compétences, dont nous savons, élus locaux, combien elles sont précieuses.

J'ai commencé par une date. Je terminerai par une autre date : le 6 mai 2025. Ce sera le trentième anniversaire de la fondation du Parc des Grands Causses. Nous le fêterons, à l'automne, à travers des événements pédagogiques et grand public. Le regard tourné vers les trente prochaines années !

Excellente lecture à tous,



Richard FIOL

Président du Parc naturel régional
des Grands Causses,
Maire de Nant

Sommaire



AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

*Paysages, Aménagement,
Energie & climat,
Mobilités*

05 > 22



RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

*Gestion et connaissance de l'eau,
Assainissement, Forêts et zones
humides, Faune et flore*

23 > 35



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Politiques contractuelles,
Contrat local de Santé, Plan ali-
mentaire territorial, Attractivité,
Patrimoine, Tourisme durable,
Randonnée et itinérance*

36 > 51



VIE INSTITUTIONNELLE

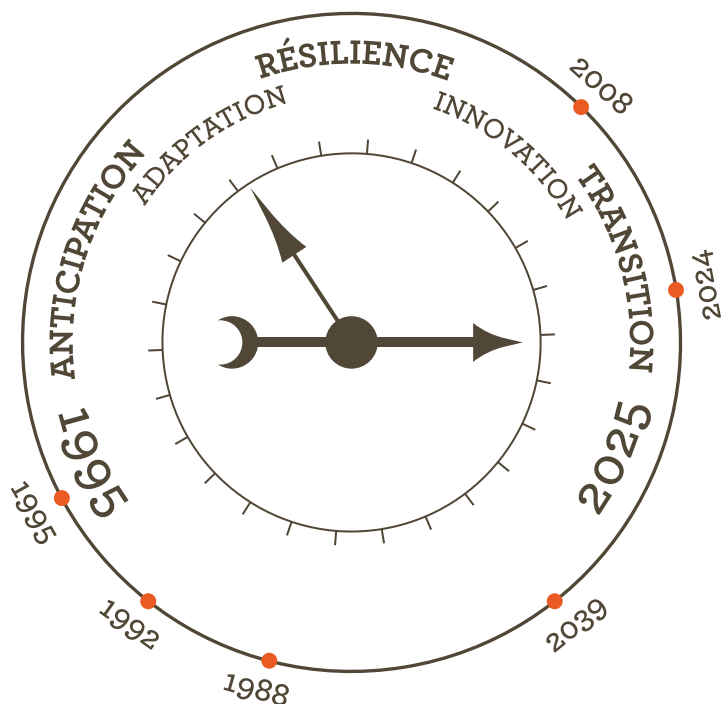
*Données financières,
Syndicat mixte*

52 > 58

CHARTÉ

2024-2039

C'est l'aboutissement de cinq ans de travail collaboratif et le début d'une nouvelle aventure territoriale. La troisième Charte du Parc naturel régional des Grands Causses est entrée en vigueur le 12 avril. Le Parc est désormais étendu à 26 communes du Lodévois-Larzac, englobant l'intégralité du causse larzacien. De la vallée du Lot aux collines du Salagou et des monts de Lacaune aux gorges de la Vis, le Parc des Grands Causses forme un arrière-pays fort et cohérent vis-à-vis de la métropole de Montpellier et du littoral languedocien.



1988

L'association pour la création du Parc naturel régional des Grands Causses voit le jour. Les acteurs locaux affirment une volonté collective au service de leur territoire. Elle est transformée en association des Amis du Parc.

1992

L'association de préfiguration du Parc se constitue, pour réaliser la Charte initiale et engager les premières actions de terrain.

6 mai 1995

Naissance officielle du Parc naturel régional des Grands Causses, par décret de classement du Premier ministre.

16 avril 2008

Le classement du Parc est renouvelé, sa deuxième Charte entre en vigueur.

12 avril 2024

Fruit d'une démarche participative, la troisième Charte du Parc est validée par décret du Premier ministre. Le périmètre du Parc est étendu à 26 communes du Lodévois et du Larzac héraultais. La nouvelle Charte dessine le territoire de demain à l'horizon 2039.



LE DÉCRET EST SIGNÉ

12 avril 2024 : telle est la date de publication au Journal Officiel du décret 2024-335, portant renouvellement du classement du Parc naturel régional des Grands Causses. Ce décret a été signé deux jours plus tôt par Gabriel Attal, Premier ministre, Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la mer et de la biodiversité.

La nouvelle Charte du Parc s'applique pour une durée de quinze ans, soit jusqu'en 2039. Document de planification dessinant le territoire de demain, la nouvelle Charte s'articule autour de deux enjeux majeurs : **l'adaptation au changement climatique et l'attractivité**. Elle se décline selon trois axes, 11 orientations et 37 mesures opérationnelles.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

3 807
KM²

119
COMMUNES

86 115
HABITANTS



RETROUVEZ
LA CHARTE
DU PARC
EN LIGNE





Filière laine - filature Colbert à Camarès



PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

“

Juste avant la validation officielle de la charte et périmètre du PNR 2024-2039, ce sont les révisions du SCoT et du PCAET qui ont été lancées lors du COPIL du 13 mars 2024. Cette démarche simultanée doit d'une part améliorer la cohérence et la synergie de la stratégie de la planification de l'urbanisme et de l'énergie sur le sud-Aveyron. Elle permet d'autre part une concertation et une mobilisation concomitante des acteurs du territoire sur ces stratégies qui aboutiront à un document unique : le SCoT-AEC avec les enjeux majeurs d'attractivité, de changement climatique et de protection des ressources du territoire. Des ateliers thématiques sur les cinq communautés de communes ont été menés avec en complément une étude sur l'adaptation au changement climatique (démarche TAACT de l'ADEME) avec un diagnostic de vulnérabilité du territoire qui a été réalisé et qui a été partagé auprès des partenaires. Cette démarche a été aussi menée avec les acteurs de la santé du territoire afin de mettre la santé humaine au cœur du débat. À ce titre, un partenariat avec le Cerema a été lancé sur le volet urbanisme favorable à la santé pour compléter la vision à 360° de l'aménagement du territoire. 2024 a aussi été une année avec de multiples actions et accompagnements auprès des collectivités plus concrets et opérationnels sur de nombreux domaines : aménagement paysager, mobilité, énergie, économie circulaire...

Toutes ces actions ont pu être menées avec l'équipe dynamique du pôle qui a été renforcée cette année par 2 nouveaux arrivants : *Cassandre Jamet, Conseillère en mobilité durable et inclusive qui appuie les actions du CLS et de mobilité via l'AAP Tims, et Damien Chadeaud en tant que chargé de mission énergie arrivé début décembre.*
Je vous laisse découvrir en détails les actions 2024. Bonne lecture !



Directeur général adjoint

ARNAUD SANCET

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13

arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

POLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION



DAMIEN CHADEFAUD

Chargé de mission énergie
damien.chadeaud@parc-grands-causses.fr
06 77 67 96 16

ARRIVÉE
2024



FABIEN DAUNAS

Chargé de mission aménagement et paysage
05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31
fabien.daunas@parc-grands-causses.fr



JEAN-FRANÇOIS RAYMOND

Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27
jean-francois.raymond@parc-grands-causses.fr



CLARA STEYER

Chargée de mission mobilité
05 65 61 43 10
clara.steyer@parc-grands-causses.fr



ROMAIN MUTHS

Conseiller en énergie
05 65 61 43 51 - 06 73 54 42 34
romain.muths@parc-grands-causses.fr



JOHANNA GRAZIDE ABADIE

Conseillère en énergie
06 77 57 96 16
johanna.grazide@parc-grands-causses.fr



ANNE-MARIE LANDES

Conseillère en énergie
05 65 61 43 51 - 06 72 16 98 96
anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr



BAPTISTE ROUX

Chargé de mission occupation et artificialisation des sols
05 65 61 43 58
baptiste.roux@parc-grands-causses.fr

ARRIVÉE
2025



MANON LILAS

Chargée de mission économie circulaire et transition écologique
05 65 61 43 16 - 06 40 83 84 47
manon.lilas@parc-grands-causses.fr



SYLVAIN KURIATA

Conseiller en énergie secteur Aubrac
07 85 15 42 26
sylvain.kuriata@parc-grands-causses.fr



CASSANDRE JAMET

Conseillère en mobilité durable et inclusive
07 43 36 99 41
cassandre.jamet@parc-grands-causses.fr

ARRIVÉE
2024

SEM CAUSSES ENERGIA



ALEXANDRA MOULIN

Directrice opérationnelle
SEM Causse Energia
alexandra.moulin@causses-energia.fr
06 81 19 11 53



AMÉNAGEMENT

Tout juste officialisée la Charte 2024-2039, le Syndicat mixte du Parc s'attelle à la révision d'un autre document de planification important : le SCoT, schéma de cohérence territoriale. Cinq ans après l'adoption de sa version initiale, le SCoT du sud-Aveyron doit intégrer plusieurs évolutions législatives : la loi Climat et Résilience d'août 2021 et son objectif Zan (zéro artificialisation nette), la loi Elan de novembre 2018 relative à l'aménagement, la loi de mars 2023 pour l'accélération des énergies renouvelables. Articulé avec la démarche TACCT pour l'adaptation au changement climatique, le prochain SCoT tiendra lieu de Plan Climat.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ET PLAN CLIMAT : LA RÉVISION AMORCÉE



Le SCoT du sud-Aveyron couvre les cinq communautés de communes Larzac et Vallées, Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Muse et Raspes du Tarn, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons. Le futur SCoT englobera 81 communes au lieu de 83 en 2017, en raison du départ de Brasc, La Bastide-Solages et Montclar vers la Communauté de communes du Réquistanais et de l'adhésion du Rozier à Millau Grands Causses. Le Lodévois-Larzac, extension récente du Parc, dépend du SCoT du Pays Cœur d'Hérault.

La révision du SCoT a été enclenchée le 13 mars lors d'un comité de pilotage rassemblant plus de cinquante interlocuteurs (État, chambres consulaires, ADEME, Agence régionale de santé...). Le Syndicat mixte et ses partenaires mènent à bien le diagnostic du territoire, état des lieux socio-économique et environnemental à partir duquel sera élaboré le PAS, projet d'aménagement stratégique qui est la pierre angulaire du SCoT. Ils sont accompagnés par plusieurs bureaux d'étude : AERE sur le volet Plan climat, le Cerema pour l'urbanisme favorable à la santé, GreenSelipar sur le changement climatique, Alisé Géomatique sur le volet occupation des sols. En lien avec les enjeux de désimperméabilisation des sols, d'autonomie énergétique des entreprises et du Zéro artificialisation nette, l'atlas des zones d'activités a été actualisé.

Les données du diagnostic ont fait l'objet d'un partage au cours d'ateliers thématiques sur les cinq communautés de communes du périmètre SCoT.

Comme la Charte et le Plan climat antérieur, l'élaboration du SCoT donne lieu à une démarche collaborative auprès des citoyens. Outre l'espace de concertation présent sur le site internet du PNRGC, le 13 novembre, à Vabres-l'Abbaye, le Syndicat mixte du Parc a proposé une réunion publique autour des orientations écologiques et sociétales qui vont guider le futur Projet d'action stratégique. Le lendemain, les éléments du diagnostic ont été présentés aux personnes publiques. Dans la durée, un espace de concertation est accessible à tous sur le site internet du Parc.



BUDGET

118 860€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS



CLIMAT : LE PARC FAIT PREUVE DE TACCT

L'ordonnance du 17 juin 2020 donne maintenant la possibilité de fusionner SCoT et Plan climat air énergie territorial (PCAET) en un seul et même document, le SCoT-AEC. Le Parc a saisi cette opportunité, d'autant plus que la résilience au changement climatique est un enjeu majeur et constant de sa stratégie de territoire.

L'élaboration du SCoT-AEC sera confortée par la démarche TACCT, « Trajectoire d'adaptation au changement climatique des territoires », pour le financement de laquelle le Parc a remporté en octobre 2023 un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME. Cette démarche, qui doit favoriser par exemple la création d'îlots de fraîcheur ou la gestion des espèces exotiques envahissantes, s'articule avec le Contrat local de santé (CLS) dont le Parc assure le portage depuis trois ans. Aussi le projet TACCT du Parc des Grands Causses envisage-t-il l'adaptation au changement climatique sous les angles du cadre de vie et du tourisme.

À l'échelle planétaire, 2024 a été l'année la plus chaude, avec un réchauffement global de +1,54° C en comparaison des températures pré-industrielles. En sud-Aveyron, un diagnostic a été réalisé de janvier à juin à partir de recherches documentaires, d'entretiens avec une quinzaine d'acteurs du territoire (ONF, syndicat de bassin versant, Chambre d'agriculture...) et d'un atelier collaboratif qui a réuni 45 partenaires.



De ce diagnostic émergent plusieurs éléments :

- ◆ un réchauffement national de +1,7°C, quatre à six jours chauds (>25°C) supplémentaires par décennie
- ◆ un resserrement, dans le temps, des années records de températures et/ou de sécheresse
- ◆ une variabilité intra et interannuelle des précipitations importantes
- ◆ un allongement des périodes d'été, qui impacte septembre et octobre
- ◆ une diminution du nombre de jours de gel : sept jours en moins par décennie
- ◆ des événements climatiques marquants : crues de 2014 et 2020, feux de forêts de 2022
- ◆ un dérèglement climatique qui touche toutes les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme...) et l'ensemble du territoire, par-delà les sensibilités géographiques (Rougers par exemple).

Dans le souci de sensibiliser les acteurs et citoyens aux incidences et aux enjeux du changement climatique, le Parc a organisé trois sessions participatives :

- ◆ Auprès de 60 partenaires, sur la base du jeu ClimaStory® décliné pour le territoire et l'équipe du Parc.
- ◆ Auprès du grand public - 50 participants - lors d'une conférence-atelier, « Comment agir pour un futur désirable dans un contexte de changement climatique ? ». À l'intervention de Daniel Priolo, maître de conférences en psychologie sociale à l'université montpelliéraine Paul-Valéry, a succédé un atelier participatif avec mise en récit de personnages fictifs autour des évolutions paysagères induites par le changement climatique.

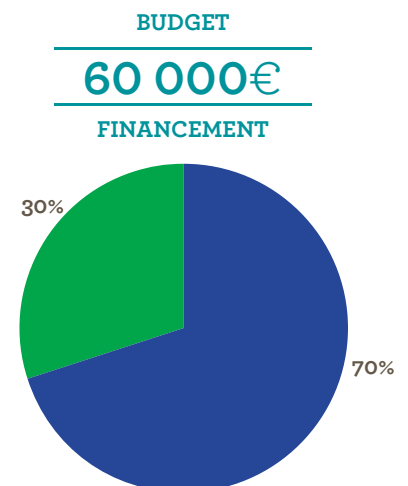
Il s'agit maintenant de co-construire des actions en accordant une vive attention à la santé, au cadre de vie et au déploiement d'un tourisme durable, d'ici fin juin 2025.



Les avant-causses aujourd'hui



Les avant-causses en 2050 selon le scénario « si rien n'est fait »





PLAN DE PAYSAGE « VALLÉE VERTE »

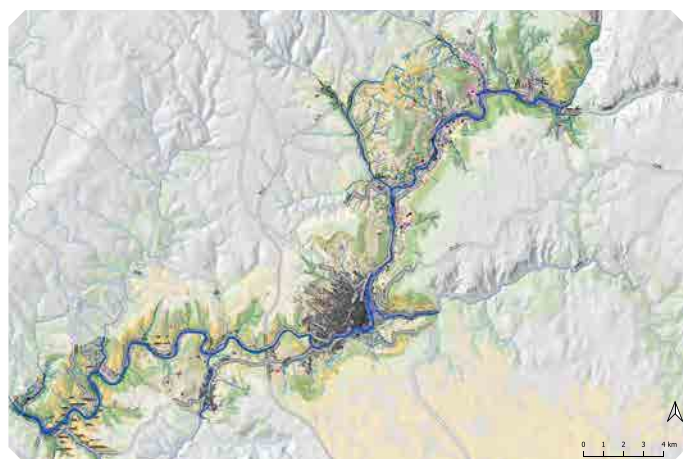
Le Parc des Grands Causses finalise un Plan de Paysage pour la vallée du Tarn, entre la sortie des Gorges (Mostuéjols/Le Rozier) et le seuil des Raspes (Le Viala-du-Tarn), afin de préserver ses paysages et conforter sa vocation arboricole et viticole.

Ce Plan de Paysage cristallise de nombreux enjeux liés au changement climatique : l'autonomie alimentaire, la protection de la ressource en eau et de la biodiversité, l'adaptation du cadre de vie et la maîtrise de l'artificialisation, la sauvegarde du patrimoine vernaculaire, la gestion des flux de visiteurs. Il entend aussi répondre aux problématiques professionnelles telles que la transmission des exploitations, la raréfaction du foncier, les conflits d'usages. Déployé sur 157 km² et 16 communes, ce Plan de Paysage, dénommé « Vallée verte », a été co-construit avec un large éventail d'acteurs locaux.

Aujourd'hui, le Diagnostic et le Projet de territoire qui en découle sont terminés. Le Projet de territoire se fonde sur cinq orientations : la protection de la ressource en eau, la consolidation de l'agriculture, l'attractivité territoriale et la conciliation des usages, la résilience du cadre de vie, la préservation de la richesse écologique et du petit patrimoine bâti, déclinées en treize mesures.



Le Projet de territoire est assorti de synthèses cartographiques localisant précisément les lieux de mise en application des orientations.



Au long de 2024, les groupes de travail thématiques se sont poursuivis pour élaborer le programme opérationnel, lequel sera décliné en fiches-actions. Une mission a été engagée avec la Cofor, fédération des communes forestières, pour détecter les biens vacants et sans maître, identifier les parcelles les plus stratégiques, avec présentation des résultats aux communes. Des conseils ont été prodigués et des échanges ont eu lieu, relativement aux enjeux de la « Vallée verte » (ex : gestion post-incendie, méthodes biologiques...), à des porteurs de projets publics et privés : l'association des commerçants de Mostuéjols, une délégation franco-hongroise, le Verger conservatoire de la Maison de la Cerise de Paulhe, l'Opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses, le Site patrimonial remarquable de Peyreleau, la commune de Comprégnac pour la caractérisation liée à l'arboriculture et aux nouvelles cultures. Une partie du programme d'actions sera financée par l'enveloppe de 133 000€ obtenue par le Parc en tant que lauréat de l'appel à projets « Coopération territoriale » de la Région Occitanie, le 4 décembre.



LA VALLÉE VERTE, C'EST

157
KM² DE SUPERFICIE

BUDGET
40 000€
FINANCEMENT

50
KM DE LINÉAIRE ENVIRON

16
COMMUNES

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement, du Patrimoine et du Logement
d'Occitanie

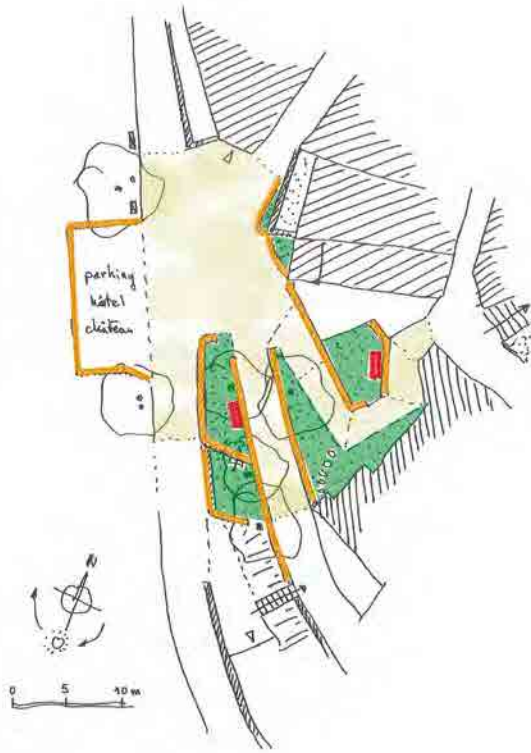


CONSULTEZ LE DIAGNOSTIC
DU PLAN DE PAYSAGE
"VALLÉE VERTE" EN LIGNE



AMÉNAGEMENT, ACCOMPAGNEMENT !

Les équipes du Parc continuent d'apporter leur aide et leur expertise aux porteurs de projets, publics comme privés : près de quarante démarches ont été accompagnées au cours de l'année 2024.



Espace public à Olmet-et-Villecun



Cour d'école de L'Hospitalet



Plantation de haies commune de Saint-Victor

AU SERVICE DES PAYSAGES

- Appel à projet Pacte en faveur de la haie : engagement du Parc auprès de l'AHP 12.
- Opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses : contribution pour la finalisation du dossier de candidature au label Grand Site de France.
- Échanges avec des étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles sur les problématiques paysagères rencontrées à Sévérac d'Aveyron.

AU SERVICE DU PATRIMOINE

- Pour la filière pierre sèche, réflexion pour un protocole de récupération, stockage et réutilisation de pierre à bâtir.

EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'ESPACES PUBLICS

- À Sévérac d'Aveyron, accompagnement de la commune dans le choix de la maîtrise d'œuvre pour la désimperméabilisation des sols et la végétalisation, suivi des études.
- Accompagnement d'opérations Cœur de village aux Costes-Gozon, à Mostuéjols et à Saint-Rome-de-Tarn.

- À Aguessac, complément pour l'aménagement extérieur du groupe scolaire et pour la préservation de la biodiversité du vallon.
- À Olmet-et-Villecun, diagnostic et orientations pour la requalification des rues, ruelles et espaces publics du village.
- Accompagnement pour la désimperméabilisation de cours de récréation, à l'école de L'Hospitalet-du-Larzac et au collège de Belmont-sur-Rance.
- Accompagnement sur l'opération façades de Saint-Rome-de-Tarn.
- Conseils en matière de végétalisation des espaces publics à Saint-Sernin-sur-Rance, La Cavalerie (cimetière, cœur historique), Coupiac (cimetière).
- À Nant, accompagnement pour la programmation et la requalification d'espaces de loisirs : abords du verger, aire de la Prade, espace d'équipements sportifs.
- Atelier à Octon, dans l'Hérault, avec des étudiants en masters à l'université Paul-Valéry (lire infra : « Hors les murs, saison 2 »).

EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

- Routes départementales : consultation par le Département pour la programmation de travaux.
- Enfouissement de réseaux : demandes de subventions pour Verrières, Saint-Martin-de-Lenne (Lenne) et Saint-Laurent d'Olt (Estables).

EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- Participation au groupes de travail « Paysage et énergies renouvelables » du Comité départemental des EnR (Préfecture de l'Aveyron) pour la création d'une fresque sur l'évolution du paysage aveyronnais et pour l'élaboration d'une doctrine départementale sur le photovoltaïque et l'agrivoltaïsme.

POUR LES COMPENSATIONS AGRICOLES PRÉVUES PAR CONVENTION ENTRE RTE ET LA COMMUNE DE SAINT-VICTOR (POSTE ÉLECTRIQUE)

- Plantation de haies autour du site sur paillage à base de laine de brebis.



AVIS NOIR SUR BLANC

Une vingtaine d'avis sur dossiers ont été rédigés par le Syndicat mixte du Parc. Ils ont porté notamment sur un zonage à Saint-Izaire, un permis de construire à La Roque Sainte-Marguerite, un permis d'aménager des habitations légères de loisirs à Castelnau-Pégayrols, des projets de centrales photovoltaïques à Aguessac (carrière), Verrières, La Cavalerie, au Cros, un projet agrivoltaïque à Campagnac, un projet éolien au Truel, un lotissement à Mounès-Prohencoux, un projet d'antenne-relais à Mostuéjols, sur les plans locaux d'urbanisme de cinq communautés de communes ainsi que sur les dossiers présentés par la Préfecture à la CDNPS.



TRAVAIL EN RÉSEAUX

En écho à sa culture partenariale, le Parc des Grands Causses contribue à la vitalité des réseaux dans lesquels il s'inscrit.

En 2024, il a participé à un colloque des Lauziers et bâtisseurs professionnels sur la pierre sèche (lire ci-après), au séminaire « Habiter le paysage » de la DREAL, à un comité technique avec les communautés de communes pour l'Observatoire photographique du paysage. Des échanges avec la Fédération nationale des parcs naturels régionaux de France ont été dédiés au paysage et au cadre de vie. D'autres, avec Aveyron Ingénierie, ont porté sur les compétences respectives en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes.

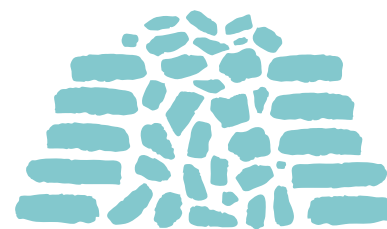
FILIÈRE PIERRE : ÇA SE BÂTIT



En symbiose avec la valorisation de la filière pierre par l'InterParcs Occitanie, le Parc des Grands Causses accompagne le programme Laubapro, Lauziers et bâtisseurs professionnels. En février 2024, les deuxièmes Rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche ont permis de présenter l'avancement du programme. Parmi les actions évoquées : l'étude de la trame lithique dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, l'utilisation de la ressource locale dans celui des Causses du Quercy, des propositions de design bois-pierre par le Parc de l'Aubrac, ainsi que les tests de résistance du mur de soutènement construit à Peyreleau en 2023. Sans oublier une cartographie des ressources réalisée par l'École nationale supérieure des mines d'Alès. Le Parc a également participé à des tables rondes : « Leviers et nouveaux marchés pour la lauze et la pierre sèche » et « Construire une filière pierre artisanale et patrimoniale unie ».

Dans le prolongement du programme Laubapro, l'association de préfiguration Culture Pierre s'est fondée pour porter la filière pierre artisanale, patrimoniale et locale. Son premier séminaire, le 13 juin, a permis d'esquisser des pistes de travail à l'horizon 2037, sur les questions d'approvisionnement (extraction et réemploi), le régime d'exploitation des carrières et l'attractivité des métiers de la filière.

Après le mur de soutènement routier de Peyreleau, d'autres projets en pierre sèche se profilent sur le territoire. Une extraction de lauzes a été effectuée en prévision du chantier de l'abbatiale de Nant qui doit se dérouler en 2025 sous le suivi des Bâtiments de France. Et un financement de 4000€ a été obtenu pour l'organisation d'un chantier-école sur la commune de Verrières au début de 2025.



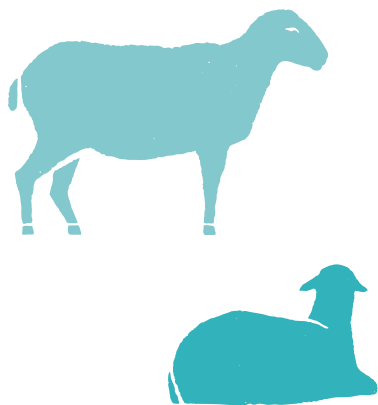
BUDGET

90 000€

FINANCEMENT



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



ABRI DE TROUPEAUX, MODULATION EN COURS

Pour la bonne intégration paysagère du bâti agricole, le bien-être des ovins et leur protection face au risque de prédation par le loup, un abri de troupeaux modulable a été imaginé, sous l'impulsion du Parc des Grands Causses.

Un prototype a été livré en 2023 au Gaec du Liquier, sur la commune de Nant, puis un projet de travail collaboratif a été mené avec le CRITT Bois et le lycée professionnel des métiers du bois et de l'habitat d'Aubin, pour tenter d'optimiser la première version et la quantité de matériaux nécessaire à la construction de l'abri.

En 2024, l'INRAE de la Fage, unité expérimentale, a sollicité un abri modulable. L'année a été consacrée au diagnostic de terrain, à la rédaction du cahier des charges, à des échanges avec un charpentier et à la recherche de financements. Une première esquisse a été proposée, non recevable en raison d'un coût de construction élevé.

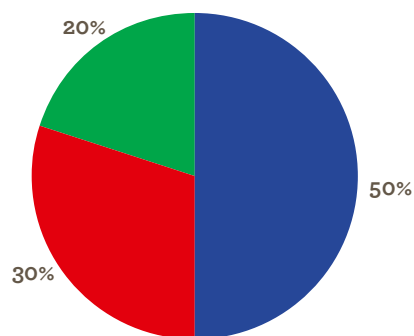
L'OBJECTIF ZAN FONCIÈREMENT ENGAGÉ

Préservation des continuités écologiques, réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, identification de zones de compensation de l'artificialisation : à travers ses outils (l'atlas de la trame verte et bleue p. ex.) et ses documents de planification, le Parc vise l'objectif Zan, zéro artificialisation nette. 2024 a été consacrée à l'élaboration d'un modèle d'occupation des sols, avec visites de zones-test puis production. Le partage de ce modèle avec les communautés de communes et les communes, via une plateforme de co-construction, a permis de recueillir plus de 2200 contributions. Le modèle d'occupation des sols a été livré en novembre. Une étude complémentaire est engagée en septembre pour adapter concrètement l'objectif Zan aux réalités (rurales, agricoles) du territoire Parc.

BUDGET

410 000€

FINANCEMENT



Le Parc continue de déployer et de mutualiser Vigifoncier, outil de veille foncière et observatoire du marché foncier agricole, développé par la Safer.

Le subventionnement de cette démarche provient désormais de l'Agence de l'eau, après un financement initial dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT). Ce suivi minutieux du foncier agricole donne lieu à une négociation, menée par le Parc sur la commune de Vézins-de-Lévézou, pour la protection de busards cendrés.



Lavogne de Saint-Michel



ATELIER HORS LES MURS À SAINT-ROME-DE-TARN



Après Coupiac et Saint-Izaire, Saint-Rome-de-Tarn a accueilli des étudiants dans le cadre des ateliers « Hors les murs » déployés par le Parc des Grands Causses. Une vingtaine de jeunes, en masters « Gestion des territoires et développement local » et « Projet d'aménagement en perspective territoriale » à l'université Paul-Valéry de Montpellier, ont travaillé sur le développement du tourisme et de l'agritourisme sur la commune. Après une série d'entretiens et de repérages, ils ont restitué le fruit de leurs réflexions le 9 février, lors d'une soirée publique. Parmi les préconisations de ces futurs professionnels : réaménager l'ancien centre de vacances RATP près de la base de loisirs, mieux partager l'espace public de la place du Ravelin, convertir les anciens pigeonniers en observatoires, aménager une promenade au bord du Tarn. Du grain à moudre pour les prochains mandats saint-romains !



BUDGET

14 000€

FINANCEMENT



RETROUVEZ LE RENDU DES ÉTUDIANTS EN VIDÉO



2024, LES QUATRE SAISONS DES PLUI



Venant en appui des techniciens et des élus des communautés de communes sur son territoire, le Parc a suivi l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) de Monts Rance et Rougier, Des Causses à l'Aubrac, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Millau Grands Causses, Larzac et Vallées, ainsi que l'arrêt du PLUi du Lodévois-Larzac.



TEMPS PARTAGÉS



Le Parc des Grands Causses partage son expérience et son expertise, lors de rencontres partenariales, de formations et d'actions de sensibilisation. Six exemples en 2024 :

- Participation à la conférence de gouvernance du SRADDET comme référent SCoT de montagne
- Intervention auprès de l'ADEME (réseau Territoires et Climat) en octobre
- Présentation du dispositif d'autopartage Citiz à des enfants de 10 ans
- Intervention auprès de la Région autour du projet Bio OccIA
- Interventions auprès de l'ARS autour du changement climatique et de la santé, en présentiel à Narbonne et lors d'un webinaire
- Intervention au sommet des mobilités durables OrbiMob de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, en novembre, autour des actions Avenir Montagne.

ÉNERGIE & CLIMAT

Le Parc des Grands Causses a été le premier territoire de l'Occitanie et le deuxième de France à signer un Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME. Il bénéficie, depuis 2021 et pour une durée de quatre ans, d'une dotation de 350 000€ en faveur de ses actions de transition écologique. Dans ce cadre, il favorise l'émergence et le développement de l'économie circulaire sur son territoire, pour une valorisation durable des ressources disponibles et pour une gestion vertueuse des déchets.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LE PARC NE TOURNE PAS EN ROND !

Quatre des cinq Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) lancés en 2023, dans le cadre d'une démarche mutualisée, ont été validés en 2024. Les Communautés de communes continuent de sensibiliser au tri sélectif et de favoriser la pratique du compostage, en lien notamment avec la loi anti-gaspillage qui impose aux collectivités de proposer des solutions pour le tri des biodéchets.

Le Parc a confié à l'association Causses Compost, qui sensibilise chacun au compostage de proximité, l'animation d'une tournée intitulée « Causses compost ». À raison d'une date par communauté de communes, l'association a éclairé les habitants sur les bienfaits du compostage et partagé quelques bonnes astuces pour un compost fertile et optimal ! Début novembre, les hébergeurs touristiques et les offices de tourisme ont pu bénéficier d'une formation à la gestion différenciée des espaces verts et à la valorisation des déchets verts.

FILIÈRE LAINE : UN PROJET À LA MAILLE

Le Parc accompagne le développement de la filière laine sur son territoire. Elle apporte un soutien technique et financier à la Filature Colbert de Camarès, créée en 2023 pour la production de paillage et d'isolant à base de laine locale. L'objectif est de caractériser l'isolant pour permettre la montée en puissance de sa commercialisation, notamment auprès des chantiers publics de rénovation énergétique. La certification est attendue cette année. Pour la vitalité de la filière, le Parc soutient un réseau d'acteurs investis dans différents stades de la chaîne de valorisation : élevage, transformation, artisanat... En lien avec l'organisme d'accompagnement Adefpat, trois réunions ont scandé 2024, en janvier, septembre et décembre. L'année a aussi été consacrée à la préparation des premières Rencontres de la Laine, prévues en septembre 2025.

LE JEUNE PUBLIC SENSIBILISÉ

Fabriquer des mangeoires à oiseaux à partir de cagettes récupérées sur les marchés, voici un exemple concret d'économie circulaire. Et un exemple qui parle aux enfants, invités à comprendre les notions de cycle de vie, de ressources locales et de biodiversité. Le Parc, attentif à la sensibilisation des plus jeunes, a confié au collectif Snooz et au CPIE l'animation de séances dans les écoles primaires, selon une approche ludique. 29 dates sont prévues sur la seule année scolaire 2024-2025 : un vrai succès ! Les plus grands, eux, abordent l'économie circulaire au moyen de jeux. Dans chaque classe, est offerte une trousse « upcyclée » fabriquée par le laboratoire design Alinfini, installé en Occitanie.





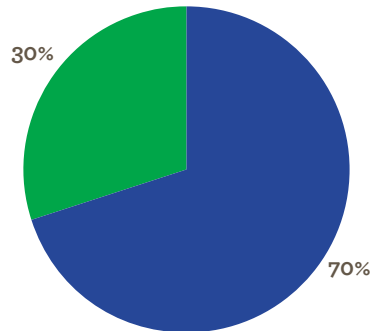
Filature Colbert à Camarès



LE FINANCEMENT DU CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL :

BUDGET

500 000€



DYNAMIQUE D'ENSEMBLE

L'économie circulaire n'est pas un cercle fermé ! En octobre, lors d'un voyage d'étude, le Parc s'est ouvert à l'expérience de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, qui a profondément réorganisé sa collecte des déchets. Il soutient également également des porteurs de projet tels la recyclerie millavoise Les Deux Mains, l'association Causses Compost, le collectif Snooz !, l'association Tremplin pour l'Emploi... Dans le même temps, est prévu le lancement d'une démarche de détection et de mise en œuvre de synergies inter-entreprises.

Parmi les projets à l'étude :

- le développement du réemploi dans le secteur du BTP
- le déploiement d'une plateforme de vaisselle réutilisable pour les événements
- la création de souvenirs durables upcyclés.

CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

La stratégie de transition écologique et d'adaptation au changement climatique s'élabore dans le cadre du SCoT. Lire en p. 7/8.



REPAIR CAFÉS : TOURNÉE GÉNÉRALE

Avec les repair cafés, autrement dit les cafés de la réparation, les habitants ont tout de suite pris leurs repères ! Proposés par le Parc dans chaque communauté de communes, ces ateliers recueillent déjà un réel succès.

La « tournée des repair cafés » a commencé au printemps et s'est poursuivie à l'automne, selon un cycle saisonnier qui sera reconduit en 2025 et 2026 avec de nouveaux ateliers itinérants croisant les sujets de santé, d'alimentation et d'économie circulaire. De Saint-Sernin-sur-Rance à Saint-Georges-de-Luzençon et de Latour-sur-Sorgues au Vialadud-Tarn, seize ateliers se sont tenus et ont accueilli 130 participants au cumul. Ils ont été consacrés à la réparation des textiles abîmés, de l'électroménager en panne, des vélos usagés. Des prestataires, associations (recycleries) ou entrepreneurs du territoire, sont intervenus lors de ces moments participatifs qui visent aussi bien à prolonger la vie des objets qu'à susciter de l'entraide et du lien social. C'est dans le cadre du contrat d'objectifs territorial et de l'appel à projets Tims pour l'écomobilité solidaire, remporté en 2023, que le Parc propose cette tournée de sensibilisation à l'économie circulaire, dans une démarche d'« aller vers » les publics. Un annuaire des acteurs du réemploi et de la réparation est en cours de finalisation. Il doit permettre de prolonger la dynamique suscitée auprès des habitants lors des repair cafés.



BUDGET

60 700€

FINANCEMENT





CAUSSES ENERGIA REDOUBLE D'ÉNERGIE

2025 verra la construction de deux réseaux de chaleur biomasse, à Nant et Saint-Laurent d'Olt, sous l'égide de la société d'économie mixte Causses Energia. Fondée en 2016 sous l'impulsion du Parc naturel régional, Causses Energia conçoit, finance, construit et exploite des installations de chauffage bois-biomasse pour le compte des collectivités locales, sur une durée de 25 ans. Elle fait également bénéficier le Parc naturel régional de l'Aubrac de ses compétences, en développant un réseau de chaleur biomasse à Argences-en-Aubrac. La construction de réseaux de chaleur et chaufferies bois-biomasse vise au développement des énergies renouvelables, à la maîtrise durable des coûts de l'énergie, à la dynamisation de la filière locale bois et à la gestion raisonnée de la ressource forestière.

L'économie mixte au service de tous les projets d'énergies renouvelables pour le territoire des Grands Causses !

Depuis 2023, la SEM Energies Causses Energia intervient sur l'ensemble des énergies renouvelables : éolien, solaire, bois énergie et géothermie. En 2024, par exemple, la SEM Causses Energia accompagne Saint-Rome-de-Tarn pour mettre en place une opération d'autoconsommation collective solaire. Cette même année, elle accompagne la commune de Sévérac-d'Aveyron dans son projet éolien en prenant des parts dans la société de projet. Gouvernance locale, production et maîtrise du coût de l'énergie sur le territoire des Grands Causses seront les maîtres-mots de cette année 2025 !



Projection : implantation de la chaufferie de Nant

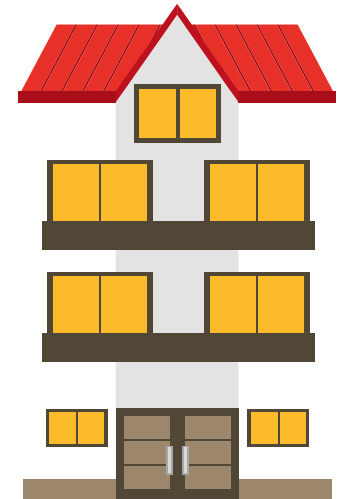


Plan d'autoconsommation pour Saint-Rome-de-Tarn



HABITAT : RÉNOV'OCCITANIE PORTE CONSEIL

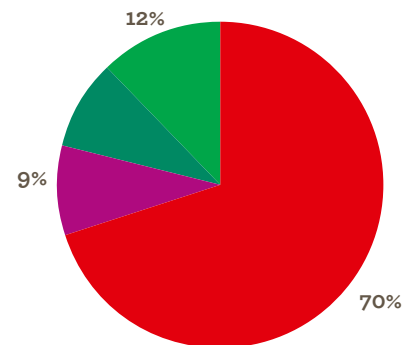
Le 1^{er} janvier 2025, le guichet Rénov'Occitanie, Espace Conseil appartenant déjà au réseau national France Rénov', est devenu Espace Conseil France Rénov'. Il continue de rayonner sur le Parc des Grands Causses et sur celui de l'Aubrac (uniquement pour son périmètre aveyronnais), au service de la transition énergétique des territoires et du bien-être des habitants. Ceux-ci, avec plus de 1700 demandes de renseignements en 2024, ont bien mesuré la pertinence de cet outil et la justesse de ses conseils en énergie. Basés au siège administratif du Parc, à Millau, les conseillers Rénov'Occitanie n'ont pas ménagé leur énergie. En plus de leurs accompagnements auprès des particuliers et de leurs événements de sensibilisation, ils ont assuré 130 permanences itinérantes pour couvrir un maximum de localités. Une démarche d'« aller vers », qui coïncide avec le souhait des communes et des communautés de communes. Le Parc détient aussi l'agrément "Mon accompagnateur Rénov" pour accompagner les particuliers de manière très opérationnelle dans la réalisation d'audits, les demandes de subventions et la vérification des travaux en fin de chantier. En juin, le Parc et Rénov'Occitanie ont lancé une campagne de sensibilisation auprès des copropriétés. Le guichet-conseil a accompagné 11 d'entre elles dans des travaux d'amélioration de performance énergétique. Par exemple la résidence Le Régent à Millau, dont la rénovation a été soutenue à plus de 33% et qui se traduit par un gain annuel de 63% sur les consommations d'énergie.



BUDGET

200 023€

FINANCEMENT



1 738

RENSEIGNEMENTS
ET CONSEILS auprès
de particuliers

230

AUDITS
ÉNERGÉTIQUES
de logements
(visite + étude de scénarios
de rénovation)

12

ÉVÉNEMENTS
DE SENSIBILISATION
(« Apéros de la réno »,
« Atelier fresque de la
rénovation »...)



COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES





BÂTIMENTS PUBLICS : À CHAQUE RÉNOVATION SA BRANCHE



Sur le territoire du Parc en 2021, le bâtiment représente 40% des consommations d'énergie. Sa rénovation thermique constitue donc un potentiel d'économie énergétique important. À travers le Plan Climat Air Énergie Territorial dont les communautés de communes ont délégué la réalisation au Parc, les collectivités se sont engagées à la rénovation énergétique exemplaire de leur patrimoine. En 2021, le Parc a remporté deux appels à manifestation d'intérêt, qui ont touché à leur fin dans les premières semaines de 2024, Peuplier et Merisier.

« **Peuplier** » : préservation, efficacité et utilité pour un patrimoine lisible, intemporel et des édifices résilients.

« **Merisier** » : mutualiser les écoles pour rénover, imaginer des solutions, implanter, évaluer et récolter ».

Ces appels à projet donnent lieu à des financements par Actee+, action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique.

BUDGET

195 000€

FINANCEMENT

PEUPLIER

- **6 audits réalisés** : sur les salles des fêtes de Cornus, Creissels, Montlaur, Saint-Rome-de-Cernon, Sévérac-le-Château, Vabres-l'Abbaye.
- **9 assistances à maîtrise d'ouvrage apportées** : aux communes de Brousse-le-Château, Sévérac-d'Aveyron (Lavernhe), Le Truel, Murasson, Saint-Affrique et Sauclières pour la rénovation de leur salle des fêtes, du Clapier pour la rénovation de la Maison des artisans et de Verrières pour celle du tiers-lieu, ainsi qu'à la communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons pour celle du gymnase des Douze étoiles.
- **5 maîtrises d'œuvre réalisées** : pour les rénovations des salles des fêtes de Brousse-le-Château, Saint-Affrique, Lavernhe à Sévérac-d'Aveyron, ainsi que des tiers-lieux de Nant et Verrières.

MERISIER

- **11 sites équipés en gestion technique de bâtiments** (systèmes de chauffage, ventilation, éclairage...) dont 10 à Millau : sept écoles publiques (Beauregard, Eugène-Selles, Jean-Henri-Fabre, Martel, Jules-Ferry, Albert-Séguier/Le Crès et Puits de Calès), l'hôtel de Ville, la mairie annexe et la cuisine centrale. Plus le tiers-lieu de Saint-Saturmin-de-Lenne.
- **16 audits réalisés** : sur les écoles de Montlaur et Saint-Sernin-sur-Rance, la mairie de Plaisance, la mairie et des logements à Saint-Rome-de-Cernon, la Poste de Coupiac, l'ancienne mairie (logements) de Fondamente, le restaurant-logement-gîte d'Ayssènes, les Ehpad de Camarès et Belmont-sur-Rance, la piscine de Campagnac, les vestiaires à Saint-Laurent d'Olt et, dans la commune de Sévérac-d'Aveyron, sur la piscine, l'école Jules-Ferry de Sévérac, l'Ehpad Gloriande, la mairie-école de Lavernhe.
- **7 maîtrises d'œuvre dont le financement a été bouclé** : pour les rénovations des écoles de Fondamente, Montjoux, Saint-Jean-et-Saint-Paul, Saint-Rome-de-Tarn, Jean-Moulin et Recoules à Sévérac-d'Aveyron, ainsi que pour celle du gymnase des Douze étoiles sur la Communauté Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons.
- **4 structures éducatives ayant accueilli des ateliers de sensibilisation aux enjeux énergétiques** : les écoles de Rivière-sur-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn, les centres de loisirs de Saint-Affrique et de Vabres-l'Abbaye.

BUDGET

237 000€

FINANCEMENT



LE PARC LAURÉAT DU FONDS CHÊNE

Début juin, le Parc des Grands Causses a obtenu un appel à projet dans une autre « branche » d'Actee+, en l'occurrence le fonds Chêne pour la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires des collectivités territoriales.

Le Syndicat mixte du Parc a coordonné la candidature collective des communes de L'Hospitalet-du-Larzac, Millau, Saint-Sever-du-Moustier et Verrières. Les financements obtenus doivent contribuer :

- à L'Hospitalet-du-Larzac, à la rénovation de l'école et de deux logements attenants
- à Verrières, à la rénovation d'un bâtiment destiné à devenir la future maison des assistantes maternelles
- à Saint-Sever-du-Moustier, à la réalisation d'un audit énergétique du futur tiers-lieu
- à Millau, à la réalisation d'audits énergétiques pour sept équipements municipaux : le complexe sportif de la Maladrerie, les écoles Beauregard, Jean-Henri-Fabre, maternelle Albert-Séguier/Le Crès, le gymnase Saint-Jean, le Théâtre de la Maison du Peuple et le Musée de Millau et des Grands Causses.

BUDGET

83 000€

FINANCEMENT

TOITURES SOLAIRES : BEAU FIXE

Plein soleil pour le photovoltaïque en toiture des bâtiments publics !

Soucieuses d'économies d'énergie, les communes et intercommunalités saisissent volontiers l'opportunité de développer des toits photovoltaïques sur leur patrimoine. Deux solutions collectives leur sont proposées par le Parc naturel régional depuis 2018 :

- participer à un groupement de commande que le Parc coordonne, puis investir dans les panneaux photovoltaïques et vendre ou autoconsommer l'électricité produite
- louer leurs toitures à un opérateur qui assume l'investissement et l'exploitation, après appel à manifestation d'intérêt auprès d'opérateurs potentiels. C'est en l'occurrence la société Soleil des Grands Causses qui a été retenue.

En 2024, dans le cadre de la première solution, 5 chantiers ont été achevés, représentant au cumul une puissance installée de 85 kWc : un atelier à Saint-Georges-de-Luzençon, le centre technique de Salles-Curan, un commerce communal au Viala-du-Tarn, le garage communal du Truel, ainsi que la Maison des Entreprises à Millau. La deuxième solution, dite de tiers-investissement, a vu l'équipement de la salle des fêtes de Saint-Rome-de-Cernon, des boulodromes de Creissels et Saint-Affrique, de la salle du gymnase de Saint-Affrique et, à Sévérac-d'Aveyron, des ateliers de Recoules-Prévinquières et Buzeins.

Au total, 52 projets ont été réalisés depuis le début de ces deux opérations.

Parallèlement, plusieurs projets d'autoconsommation collective ont émergé sur les communes d'Aguessac, Nant, Plaisance, Rivière-sur-Tarn, Saint-Martin-de-Lenne, Saint-Saturnin-de-Lenne, Le Viala-du-Tarn. À ce titre, un travail avec la SEM Causses Energia est en cours.



Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'ombrières, le Parc lance un appel à candidature des communes en ce début 2025.

UNE CHARTE POUR RALLUMER LES ÉTOILES

Avec Montpellier métropole, Nîmes métropole, Millau, Alès et Mende, le Syndicat mixte du Parc a signé, le 13 novembre, une charte en faveur de la réduction de la pollution lumineuse.



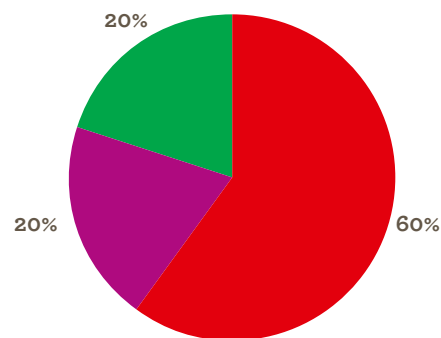
Il s'engage par là-même à diminuer de moitié la pollution lumineuse au cours de la décennie, réduire de 60% la consommation d'énergie de son territoire et les émissions de gaz à effet de serre liées à l'éclairage public, ainsi qu'à rénover à 100% le parc d'éclairage public en led. Symboliquement, la signature a eu lieu à l'école d'astronomie d'Alès. Le Parc des Grands Causses jouxte le Parc national des Cévennes, qui est l'une des quatre plus grandes Réserves internationales de ciel étoilé au monde et la plus étendue d'Europe.

Pour le Parc des Grands Causses, cet engagement n'a rien d'un saut dans l'inconnu. Sous son impulsion, ces huit dernières années, 71 communes du sud-Aveyron ont adopté l'extinction partielle de leur éclairage public et modernisé celui-ci grâce aux économies réalisées. Sur l'ensemble de son territoire, les consommations pour l'éclairage public ont diminué de 35%.

BUDGET

36 000€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS





MOBILITÉS



Dans un bassin de vie de moyenne montagne, à dominante rurale, le Parc des Grands Causses pilote les mobilités douces et alternatives ! L'autopartage, la location de vélos électriques à 1€ par jour, le test de véhicules intermédiaires avec l'association In'VD qui fait référence au niveau national, le développement de la marche quotidienne... Autant d'initiatives qui inscrivent les mobilités durables dans le paysage, sensibilisent les habitants, contribuent à réduire l'empreinte carbone, à promouvoir le sport-santé et à réinventer le lien social.

L'AUTOPARTAGE MONTE EN PUISSANCE



Citiz, service d'autopartage, s'ancre si bien dans le territoire qu'on en oublierait qu'il y est encore en expérimentation ! 2024 a été marquée par une augmentation constante des usages « externes », autrement dit d'utilisateurs non affiliés aux propriétaires des véhicules. Le nombre annuel de trajets externes a doublé en trois ans, de 151 en juillet 2021 à 310 en juin 2024. Sur les neuf premiers mois de 2024, 249 trajets externes ont été réalisés, soit 12 de plus que sur toute l'année 2023. Au sein de la Communauté de communes Larzac et Vallées, il a été décidé, en début d'année, de stationner le Trafic 9 places du Larzac à La Cavalerie exclusivement. Le dispositif antérieur - un stationnement en alternance entre La Cavalerie, Nant et Cornus - avait compliqué la lisibilité du service et l'accès au véhicule. Le bourg de La Cavalerie, où stationne déjà une Zoé depuis 2021, a finalement été préféré pour sa localisation centrale. La station, nouvellement peinte, est signalée au public par des totems expliquant le fonctionnement du service d'autopartage. À Millau, l'offre de trois véhicules (dont deux à disponibilité limitée) a atteint sa capacité maximale d'utilisation. Aussi, les services techniques municipaux, qui mettaient à disposition une Zoé le week-end et pendant les vacances scolaires, ont proposé d'y substituer une Yaris neuve dont l'usage par la collectivité sera plus occasionnel, donc les possibilités de réservation plus larges pour le public. Mise en service prévue pour février 2025.

BUDGET

16 300€

FINANCEMENT



VÉLICAUSSES, RETOURS D'EXPÉRIENCES

VélicausSES, service de location de vélos à assistance électrique à 1€, à Millau, Saint-Affrique et Sévérac, sur un à deux trimestres, connaît le succès. Avec l'aide du Cerema, le Parc a réalisé une enquête de satisfaction auprès des locataires, au cours de l'hiver. Les 43 réponses recueillies laissent transparaître plusieurs tendances :

- Le service bénéficie en majorité à son public-cible, les personnes non équipées en VAE (91%) et qui, pour 53,5%, n'en avaient jamais testé.
- Les trajets sont motivés fréquemment par les nécessités quotidiennes de déplacement (domicile-travail pour 51%, courses pour 60,5%) et par l'exercice des loisirs (72%).

- Le VAE est utilisé à haute dose pendant la période de location : tous les jours, ou presque, pour 70% des utilisateurs. Seuls 9% l'utilisent rarement.
- Une expérience qui ne reste pas sans lendemain : au moins 28% des locataires souhaitent s'équiper après la location et 44% sont ouverts à cette perspective. Pour les autres, le prix est de loin la raison de leur renoncement (53,5%).
- Un taux de satisfaction très élevé : prix et durée de location, accessoires et équipements fournis, possibilité de tester sans engagement, qualité du matériel. Seuls inconvénients évoqués : manque de variété dans les types de VAE, taille et poids de ceux-ci.

VélicausSES

VÉLICAUSSES EN 2024
CE SONT :

78

LOCATIONS DE VÉLOS RÉALISÉES

78 532

KILOMÈTRES CUMULÉS

BUDGET

220 000€

FINANCEMENT



MOBIL'INFOS



- Un comité de pilotage commun aux programmes Avenir Montagnes Mobilités et Avelo2 a été mis en place avec l'ensemble des financeurs, partenaires, porteurs de projet.
- La mobilité, à laquelle est consacrée l'orientation 6 de la Charte du Parc (« Se déplacer autrement »), est intégrée dans les documents de planification et de stratégie territoriales : Plan de Paysage Vallée Verte, Plan Climat, SCoT... ainsi que dans les accompagnements des porteurs de projets tels que les organisateurs d'éco-événements et les professionnels du tourisme durable.
- Le directeur du Parc des Grands Causses, Sébastien Pujol, est intervenu aux Rendez-vous des acteurs de la transition écologique en Occitanie, auprès des relais de l'ADEME, le 15 octobre à Toulouse.
- Le travail sur les itinéraires cyclables structurants (V85 et V85-5, du Rozier à Saint-Affrique) se poursuit.
- Un appel à manifestation d'intérêt Office du Tourisme de la Mobilité est lancé avec les sept offices de tourisme du Parc naturel régional : visites de terrain, ateliers participatifs, etc.

Le Syndicat mixte du Parc a participé à un éventail d'animations mobilité sur le territoire :

- « La Belle Virée » à Saint-Martin-de-Lenne, ainsi qu'à Saint-Geniez-d'Olt, pour la centième projection du documentaire « Virage vers le futur »
- « Une semaine sans ma voiture » (animation In'VD) à la Communauté de communes Millau Grands Causses
- Voyage d'étude du PETR Causses et Cévennes dans le cadre de la création de son SCoT, puis intervention lors de son séminaire SCoT sur la mobilité, au Vigan.



Accueil du PETR Causses et dans le cadre de son voyage d'étude

TESTS DE VAE



Les prêts gratuits de VAE continuent. Ils permettent à chacun de se familiariser, pendant une semaine, avec ces engins de mobilité douce qui conquièrent de plus en plus d'adeptes sur le territoire !



EN 2024, DES PRÊTS AUPRÈS :

DE **14**
COMMUNES

6
ASSOCIATIONS

9
PARTICULIERS POUR
UN TOTAL DE 1981 KM



MARCHER AU QUOTIDIEN EN MONTS, RANCE ET ROUGIER

MARCHER AU QUOTIDIEN EN MONTS, RANCE ET ROUGIER

La Communauté de communes Monts Rance et Rougier, accompagnée par le Parc naturel régional, construit un projet de développement de la marche à pied dans ses bourgs. Sa mise en œuvre s'articule selon trois axes :

- des études pour l'élaboration d'un schéma de mobilités actives à Belmont-sur-Rance et l'aménagement d'une voie verte à Camarès et Montlaur
- la pose de mobilier et d'aménagements légers (bancs, éclairage, végétalisation...) le long des itinéraires piétons figurant dans les schémas, à des fins de valorisation et de jalonnement
- l'animation-communication pour inciter à la pratique de la marche, en particulier sur les cheminements du plan piéton.





VÉHICULES LÉGERS INTERMÉDIAIRES ET VITAMINANTS AVEC IN'VD

Avec Vitamines 12, vive les mobilités inventives en milieu rural de moyenne montagne ! Porté par l'association In'VD, ce projet entend développer les véhicules ultra-légers à propulsion humaine et assistance électrique, alternatives originales et ingénieuses à la voiture individuelle. Commencée en novembre 2023 par des journées de formation pour les premiers testeurs de ces véhicules, l'opération a trouvé sa vitesse de croisière en 2024 avec :

- Des expérimentations qui alternent entre le Saint-Affricain et le Millavois (mars-juillet-octobre)
- La construction, par le Cerema, l'ADEME et le Parc, des outils de collecte des données destinés à tous les testeurs de véhicules légers intermédiaires en France (carnet de bord, questionnaire final). Les données seront analysées par un laboratoire de recherche en sociologie à l'université d'Angers.
- Une collaboration entre le Parc et le Département de l'Aveyron pour installer des panneaux de sensibilisation sur les routes départementales, à la sortie des villes de Millau et de Saint-Affrique.
- Vitamines 12 est une démarche expérimentale et pionnière en France. Un travail avec le Cerema, Someware et Jungle Bus porte sur la question des aménagements, avec la conception d'un outil cartographique pour informer les usagers et les aménageurs du caractère circulaire des axes routiers pour les Veli.



Flotte de l'expérimentation Vitamines 12

124
CANDIDATS À
L'EXPÉRIMENTATION

70
TESTS

11
VÉHICULES EN TEST :
5 voiturettes électriques,
2 VAE à 45km/h,
3 cycles innovants à 25km/h
(tricycle, carrossé, cargo++)

4
VAGUES
D'EXPÉRIMENTATION



Une visibilité pour les Veli, grâce notamment au tournage du troisième épisode de la Nouvelle Aventure Mobile avec le vélo reporter Jérôme Zindy, auquel a participé le Parc.

POUR CONSULTER
L'ÉPISODE



BUDGET

91 000€

FINANCEMENT



MOBILITÉ INCLUSIVE : ÇA S'ACCÉLÈRE

L'année 2024 a commencé d'un bon pas pour le Parc des Grands Causses qui, dès janvier, a remporté un nouvel appel à manifestation d'intérêt : « Tims », pour une mobilité durable et solidaire.

Ce succès se traduit par une dotation de 360 000€ sur une période de deux ans et demi.

Le Parc naturel régional figure parmi les 71 lauréats en France, dont 12 en Occitanie, de ce programme qui est piloté par le CLER, réseau pour la transition énergétique, aux côtés de Mob'in, d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et du réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement.

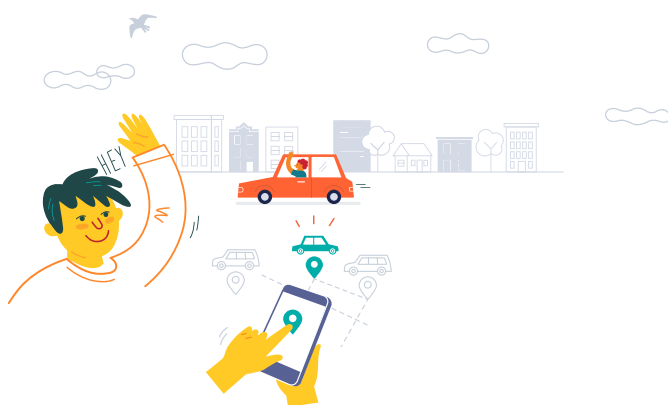
Le financement obtenu par le Parc est alloué au développement de la mobilité inclusive en milieu rural de moyenne montagne, pour répondre à des besoins jusque-là non pourvus, émanant de publics vulnérables. L'enjeu est de favoriser la mise en place d'un covoiturage solidaire (lancement de l'expérimentation sur les communautés de communes Larzac Vallées et Monts Rance et Rougier en partenariat avec les associations locales au premier semestre 2025) et de développer l'autopartage entre particuliers. Des projets émergent en ce sens. Le « carretou de la santé » (lire p. 41) et les repair'cafés (lire supra, p. 15) sont également financés dans le cadre de cette enveloppe.



AUTOPARTAGE CITOYEN

Si Citiz est adapté aux pôles urbains et bourgs-centres, d'autres solutions sont à imaginer dans les zones rurales les moins denses.

Une réflexion est déjà bien engagée pour la mise en place d'un autopartage citoyen. Il s'agit, par la mise à disposition d'outils facilitateurs, de favoriser le partage de véhicules privés entre particuliers. Cette action du Parc des Grands Causses s'inscrit à la fois dans le projet Avenir Montagnes Mobilités et dans le développement de l'écomobilité inclusive (« Tims, lire ci-dessus »). Après sélection du bureau d'étude Adetec et de l'opérateur de mobilité Mobicoop, une journée de formation a été organisée en juin pour l'équipe projet et les acteurs locaux (collectivités, associatifs) désireux de contribuer à l'émergence de ce service.



BUDGET

52 000€

FINANCEMENT



VERS UN TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE

Le Parc est accompagné par l'Agence lozérienne de la Mobilité pour le lancement d'un service de Transport d'utilité sociale. Le besoin de ce service solidaire a été exprimé par le groupe de travail Santé Mobilité, entité collaborative mise en place dans le cadre du Contrat local de santé. Le Transport d'utilité sociale s'appuie sur des conducteurs bénévoles qui répondent aux nécessités ponctuelles de déplacement des personnes isolées. Sur la Communauté de communes Larzac et Vallées, le portage du service sera confié à l'Association Familles Rurales. La préparation des outils est en cours et le règlement, en instance de validation, a été rédigé.



Lavogne de Fontubière - commune de Sainte-Eulalie-de-Cernon



***PÔLE
RESSOURCES NATURELLES
ET BIODIVERSITÉ***

“

La ressource en eau souterraine fait l'objet maintenant d'un suivi encore plus poussé avec davantage de tournées terrain et de mesures de paramètres en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Direction Interdépartementale des Routes (DIR).

Une étude de faisabilité sur la réutilisation potentielle des forages d'eau miniers ou industriels pour des économies d'eau a permis de mieux appréhender de nouvelles ressources eaux sur le territoire (notamment l'aquifère du Permien).

L'accompagnement post-incendie est toujours de mise avec le démarrage de deux plans de massif DFCI, un sur le Causse Rouge et le Causse de Sauveterre et l'autre sur le Causse Noir (révision).

Le réseau des sites Natura 2000 s'agrandit avec l'intégration de 3 nouveaux sites dans l'Hérault en partenariat avec le CPIE des Causses méridionaux.

Enfin, le Parc a lancé en fin d'année une démarche volontaire dans le cadre de la stratégie des aires protégées et afin de labelliser des aires en protection forte.



Directeur général adjoint

LAURENT DANNEVILLE

05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03

laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ



CHRISTOPHE APOLIT

Hydrogéologue
05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22
christophe.apolit@parc-grands-causses.fr



JÉRÔME BUSSIÈRE

Chargé de mission biodiversité, forêts, zones humides
05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88
jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr



CLARA GARCIA MATOS

Chargée de mission Stratégie aires protégées
clara.garcia-matos@parc-grands-causses.fr
07 43 36 74 58

ARRIVÉE
2024



LAURE JACOB

Chargée de mission milieux naturels, faune, flore
05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99
laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



SYLVAIN COULY

Technicien SPANC
05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33
sylvain.couly@parc-grands-causses.fr



DELPHINE DAUMAS

Technicienne SPANC
05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42
delphine.daumas@parc-grands-causses.fr



FLORENT PRADELLES

Technicien SPANC
05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80
florent.pradelles@parc-grands-causses.fr



ALEXIS PLANTE

Technicien SPANC
alexis.plante@parc-grands-causses.fr
Tél : 05 65 61 43 65
Tél : 06 31 09 09 69

ARRIVÉE
2024



AURÉLIE COMPAROT

Technicienne SPANC
05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78
aurelie.comparot@parc-grands-causses.fr



ALICIA MALCLES

Technicienne SPANC
05 65 61 43 68 - 06 31 09 09 69
alicia.malcles@parc-grands-causses.fr

DÉPART
JUILLET 2024



MARINA LIQUIÈRE

Assiste de gestion administrative et comptable en charge du suivi de la redevance SPANC
marina.liquiere@parc-grands-causses.fr
05 65 61 43 19

ARRIVÉE
2024

L'EAU

21

20

19



Source d'Aiguebelle Roubiérou

Après deux années de tensions sur la ressource en eau, l'inquiétude se dissipe. Le cycle hydrologique a repris sur toutes les sources du sud-Aveyron au cours de 2024, l'une des dix années les plus pluvieuses depuis 1959. Mais dans le contexte du changement climatique, qui peut générer des sécheresses soudaines et durables, la vigilance reste de mise. Le réseau de surveillance des aquifères du Parc des Grands Causses s'est consolidé, avec le suivi d'une source supplémentaire, celle de Ladous à Camarès.

NAPPES PHRÉATIQUES : RETOUR À LA NORMALE

Soulagement. Pour combien de temps ? Au moins jusqu'à la fin de l'hiver, pendant lequel la recharge des nappes phréatiques est assurée. Le déficit hydrologique accusé dans l'hiver 2022-2023 aura donc mis deux ans à se résorber.

Les conditions météorologiques du début de l'année 2024 ont été favorables aux aquifères, avec des pluies fréquentes qui ont culminé, les 9 et 10 mars, lors d'un épisode cévenol. Le débit des rivières du nord et de l'est du territoire, le Tarn, la Dourbie, la Sorgues, l'Aveyron, a fortement augmenté et plusieurs d'entre elles sont entrées en crue. Tout au sud en revanche, l'impact des pluies diluviennes a été plus mitigé, les niveaux du Dourdou et des sources du Céras à Brusque restant en deçà des normales saisonnières.



Source de Berlière



En mai, la pluviométrie a dépassé de 19% la moyenne mensuelle. Les sources du Sévérage et du Durzon ont atteint des débits comparables ou supérieurs à la normale et une amélioration a pu être constatée, enfin, sur la source du Céras. Juillet et août, période d'étiage, n'ont pas vraiment impacté la ressource en eau, laissant juste poindre une tendance à la baisse que les pluies de septembre (60,5 mm) ont pu endiguer.

Depuis les fortes précipitations d'octobre, les sources larzaciennes, du Durzon et du Cernon, ont retrouvé un niveau important, la source sévéragaise du Ségala voisine avec les normales de saison et la courbe des débits du Céras est repartie à la hausse. L'automne 2024 a clos de façon rassurante l'inquiétant chapitre hydrologique ouvert à la fin de l'automne 2022.

La nécessité de protéger et d'économiser la ressource en eau des Grands Causses n'est sans doute jamais apparue avec une telle urgence qu'au cours des 24 derniers mois.



SURVEILLANCE ÉLARGIE

Une nouvelle source est intégrée au réseau de surveillance quantitative du Parc des Grands Causses : celle du ruisseau de Ladous, qui alimente en eau potable la commune de Camarès. Le ruisseau de Ladous est un affluent du Dourdou.

La source de la Sorgues est maintenant suivie via télétransmission, comme six autres avant elle. Les données recueillies alimentent à la fois le bulletin hydrologique du Parc et le bulletin régional du BRGM.

Dans le cadre d'un appel d'offres, le Parc contribue, sur son territoire et pour le compte de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, au suivi national de la ressource en eau souterraine. 2024 a été la deuxième année d'exercice de cet appel d'offre prévu sur trois ans.

En 2024, suivi des eaux souterraines du Parc naturel régional des Grands Causses, ce sont :



15 000
ANALYSES ET PARAMÈTRES
PHYSICO-CHIMIQUES BANCARISÉS

14 500
MESURES DE DÉBITS MOYENS
JOURNALIERS

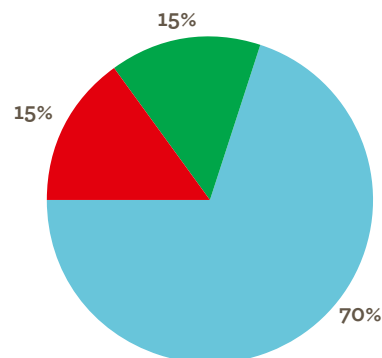
8
SOURCES SOUS TÉLÉSURVEILLANCE
pour un suivi quantitatif en temps réel de la
ressource souterraine

2
TRAÇAGES
pour la commune du Viala-du-Pas-de-Jaux

BUDGET

97 000€

FINANCEMENT



AIGUEBELLE À LA TRACE

Deux traçages ont été réalisés pour protéger la ressource d'Aiguebelle, qui alimente en eau potable les villages de Saint-Paul-des-Fonts et du Viala-du-Pas-de-Jaux.

Objectif : mieux délimiter le bassin d'alimentation de cette source, mesurer les vitesses de transfert entre le plateau et la source captée. Ces connaissances complémentaires permettront une meilleure gestion des pollutions accidentelles qui pourraient survenir.





INVENTAIRE DES FORAGES MINIERS

Avec l'Université de Montpellier (masters Sciences de l'eau), le Parc a procédé à l'inventaire des forages miniers sur son territoire. Une démarche essentielle pour évaluer le potentiel en eau souterraine des aquifères du Carbonifère, du Permien et du Trias (de -358 à -201 millions d'années).

Contrairement au bassin de Lodève, une méconnaissance subsiste quant à la structure géologique souterraine des Grands Causses. Il semble que des accidents tectoniques ont permis l'ascension d'une eau thermale profonde sous la couverture sédimentaire, comme en témoigne le développement d'une filière géothermique. À Millau, des forages captent déjà des eaux tièdes à 70m de profondeur dans les calcaires du Sinémurien (-199 à -192 millions d'années), ce qui révèle une anomalie du gradient géothermique dont l'extension véritable, toutefois, reste à définir. Réutiliser les forages miniers constitue une piste d'adaptation face aux défis environnementaux.

21

20

19

DÉTECTER LES POLLUANTS ÉTERNELS

Molécules cancérigènes, les PFAS, également appelées polluants éternels, se trouvent dans un large éventail de produits : emballages, cosmétiques, câbles informatiques, prothèses médicales ou encore mousse à incendie. Après les feux de forêt de Mostuéjols et Comprégnac à l'été 2022, le Parc des Grands Causses participe à une étude visant à détecter la présence éventuelle de PFAS sur les sites, liée potentiellement au liquide retardant déversé par les Canadiens. Début octobre, des chercheurs du CNRS ont effectué des prélèvements autour de la source du Mas de Lafon et de la Muze à Mostuéjols et de celle des Douzes à Comprégnac. Deux ans d'analyse seront nécessaires pour ce travail de recherche auquel participent aussi l'Espagne et le Portugal.



SPANC

LE SPANC, EN 2024

915 VISITES

au titre du contrôle périodique de fonctionnement tous les 8 ans

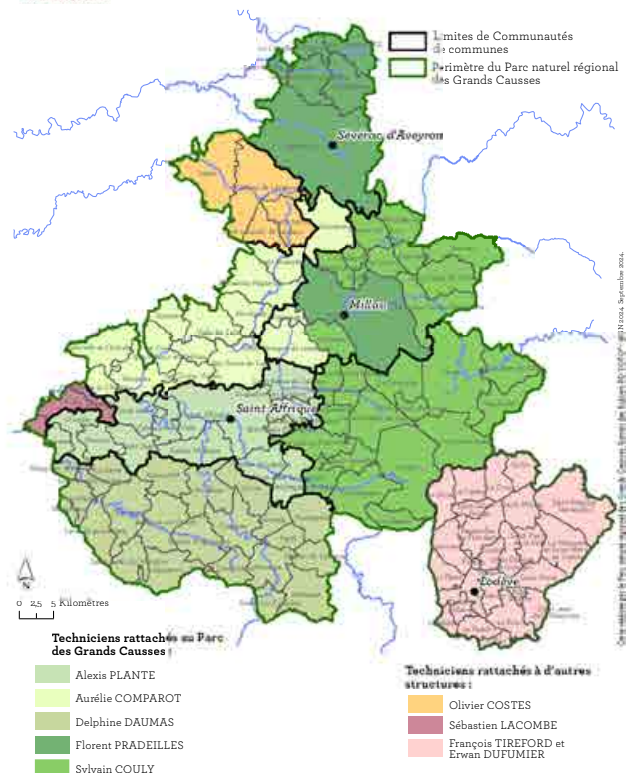
435

DIAGNOSTICS DE DISPOSITIFS existants au titre du premier contrôle ou au bout d'un an après réalisation d'un nouveau dispositif (réhabilitation ou installation dans le cadre d'un permis de construire)

LA RÉALISATION D'ENVIRON

125

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Un travail important a été lancé pour rappeler aux nouveaux propriétaires possédant des installations non conformes qu'ils doivent réaliser les travaux de réhabilitation au bout d'un an. Ceci fait l'objet de négociations lors de la vente avec le vendeur et l'agent immobilier. Le notaire rappelle ces éléments lors de la signature de l'acte.



LA BIODIVERSITÉ

Le Parc naturel régional réhabilite les mares et lavognes du Larzac. Huit d'entre elles sont redevenues fonctionnelles. Le projet, qui donne lieu à une étude universitaire, a été retenu pour le jeu de grattage « Mission Nature » proposé par l'Office français de la biodiversité. Une sélection qui permettra de financer une vingtaine de chantiers de remise en état, à commencer par la restauration de la grande lavogne de La Couvertoirade.

JEU MISSION NATURE : LE PARC DÉJÀ GAGNANT

La deuxième opération de restauration des mares et lavognes du Larzac bénéficie d'emblée d'un coup de projecteur ! Le jeu de grattage Mission Nature l'a sélectionné pour sa deuxième saison. Proposé par l'OFB sur le modèle du loto du patrimoine, ce jeu vise à financer des projets de reconquête écologique.

Le projet du Parc des Grands Causses a été retenu aux côtés de 18 autres projets tels la restauration de mares forestières au Domaine de Chambord, la restauration de landes au Cap Sizun, la conservation du Gecko vert de Manapany.

Le Parc percevra un financement de 435 000€ environ, sur un budget prévisionnel de 700 000€, pour la restauration d'une vingtaine de mares et lavognes. D'envergures diverses, les travaux iront du simple débroussaillage à la réfection totale.

Le chantier le plus ambitieux concernera la grande lavogne de La Couvertoirade, qui sera réétanchéifiée et entièrement repavée.



BUDGET

713 000€

FINANCEMENT



"BRUT" SE PENCHE SUR LES LAVOGNES

Le média en ligne Brut, diffusé principalement via les réseaux sociaux, a consacré, en décembre, un reportage à la réhabilitation des mares et lavognes larzaciennes par le Parc des Grands Causses. Jérôme Bussière, chargé de mission biodiversité, forêts et zones humides, a emmené le journaliste Antoine Le Lay à la découverte de plusieurs points d'eau : de la discrète source aménagée de Fontubière à Sainte-Eulalie-de-Cernon à la grande lavogne de La Couvertoirade en passant par les lavognes typiques du Viala-du-Pas-de-Jaux. Il met en lumière l'intérêt écologique des mares et lavognes du Larzac, qui sont de véritables habitats pour les amphibiens : tritons marbrés, crapauds, rainettes...



DÉCOUVREZ LE PROJET EN VIDÉO AVEC BRUT





SUCCÈS DE LA PREMIÈRE OPÉRATION

Pour huit mares sur les dix réhabilitées à ce jour, les travaux ont été un succès. Elles ont retrouvé leur équilibre biologique et hydrologique, ce dont témoigne leur repeuplement par les amphibiens. Parmi les deux autres mares, l'une est percée, ce qui empêche sa remise en eau, et l'autre nécessite une reprise des travaux et un suivi durable des espèces exotiques envahissantes qui prolifèrent autour.

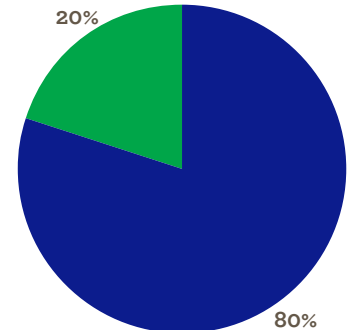
Simultanément, une dynamique a émergé autour des mares et lavognes du causse, mobilisant plusieurs acteurs autour du Parc des Grands Causses et de la Région, qui finance l'action. Parmi eux : le service départemental de l'OFB, les CPIE du Rouergue et des Causses Méridionaux, la LPO Occitanie, l'association Nature en Occitanie, le Conservatoire régional des espaces naturels, l'association Kermit... Ceci en parallèle du Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) en Occitanie.



BUDGET

100 000€

FINANCEMENT



DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



EAUX PEU PROFONDES, CONNAISSANCES APPROFONDIES

L'action autour des mares et lavognes n'a pas seulement permis de sensibiliser les usagers au respect de ces zones humides, à travers une campagne de communication originale (« Mare's Attacks », « Les Dents de la mare »). Elle donne l'opportunité de consolider les connaissances relatives aux mares et lavognes larzacziennes. Un inventaire s'est conclu sur le recensement de 530 points d'eau sur le Causse du Larzac Aveyron et Hérault.

Un diagnostic de ce réseau écologique est mené sur les communes de La Couvertourade, du Caylar et des Rives. Une attention particulière a été accordée à la préservation des amphibiens, notamment du Pélobate cultripède qui est une espèce protégée et évaluée comme « en danger critique » sur la liste rouge régionale. Le Parc a confié cette étude à Leïla Devanne, stagiaire en master 2 « Gestion de l'environnement, systèmes socio-écologiques » de l'université Jean-Moulin de Lyon. Des analyses écologiques et des modélisations spatiales composent ce diagnostic qui formule des propositions de gestion face à la dégradation des habitats et à la fragmentation du paysage causée, notamment, par l'A75. L'étude signale qu'environ 20% des mares étudiées présentent un état écologique insatisfaisant, ce qui compromet leur fonction de réservoir de biodiversité. Les mesures qu'elle préconise visent à la restauration mais aussi à la création de mares, ainsi qu'au renforcement des corridors écologiques.

Le rapport de stage, assorti de deux notices, a été versé au centre de ressources du PRAM Occitanie. Pour plus d'informations : www.pram-occitanie.fr

BUDGET

8 500€

FINANCEMENT



Pélobate cultripède





STRATÉGIE NATIONALE AIRES PROTÉGÉES : LE PALIER SUPÉRIEUR

Au titre de la nouvelle Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) et du plan d'action triennal de la Région Occitanie, le Parc des Grands Causses souhaite proposer un réseau d'aires protégées renforcées.

Les propositions de sites prendront en considération les habitats naturels et les espèces les plus remarquables et/ou emblématiques de son territoire, ainsi que les priorités régionales. Elles seront soumises pour avis au Comité scientifique du Parc. Plus précisément, les sites faisant l'objet d'un Arrêté de protection de biotope ou d'une Réserve biologique intégrale sont intégrés automatiquement dans le réseau de protection forte. Il s'agit, à ce jour, de la grotte du Boundoulaou et du cirque de Madasse, sachant que quatre autres sites sont concernés par un projet de Réserve biologique intégrale. Les sites classés en obligations réelles environnementales, espaces naturels sensibles, géosites, etc., seront intégrés après analyse individuelle et mise en place des outils répondant aux critères de la protection forte. Enfin, d'autres zonages pourront être proposés en concertation avec les gestionnaires et acteurs professionnels de l'environnement.

L'objectif est de couvrir environ 10% du territoire Parc en protection forte, tout en valorisant une cohérence et une complémentarité entre les zonages de protection existants et en projet.

Depuis octobre, une chargée de mission SNAP est en poste au Syndicat mixte du Parc. Clara Garcia Matos va notamment rencontrer les acteurs du territoire, établir une liste de sites potentiels, construire les outils méthodologiques nécessaires et amorcer le travail sur les sites prioritaires identifiés (bibliographie, cartographie, réunions, constitution du comité de pilotage).



FAUNE ET POLLUTION LUMINEUSE : ÉTUDE ÉCLAIRANTE

Une étude vient d'être consacrée, par le Parc, aux impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne, plus spécialement sur les chiroptères. Le Parc en a confié la réalisation à Élodie Guignier, étudiante en masters 2 « Risques et environnement » de l'Université Paris Cité. Des capteurs à ultrasons ont été installés près de lampadaires ou dans des sites fortement éclairés, pour évaluer leur évitement par la biodiversité animale. Il est apparu que les chiroptères réagissent inégalement à la pollution lumineuse : certains tolèrent les espaces éclairés, d'autres (dites lucifuges) présentent une activité plus élevée dans les zones non éclairées. L'étude préconise plusieurs mesures de gestion : extinction partielle de l'éclairage public, meilleure distribution des sources lumineuses, réduction du niveau d'éclairage. Il s'agit d'éviter la lumière diffuse intrusive dans les milieux naturels, pour préserver les espèces de chiroptères et, plus largement, la biodiversité.

Par-delà les enseignements de l'étude, des questions subsistent. Elles se rapportent à l'évolution des réponses des chiroptères à long terme, à l'impact de l'extinction partielle sur la composition et la taille des communautés de chauves-souris.

• Cette étude sur la trame s'inscrit dans une démarche conduite à l'échelle de l'Ipamac, association des parcs naturels du Massif central. Six parcs contribuent à cette expérimentation qui vise à encourager des pratiques plus vertueuses, au bénéfice de la trame noire. Les résultats sont en cours d'analyse et seront présentés lors de la journée de restitution du projet Trame Noire 2022-2024 le 24 juin 2025 dans le PNR des Volcans d'Auvergne. Il s'agit de la première étude en France qui évalue l'impact de l'extinction de l'éclairage public en milieu rural sur un ensemble géographique aussi vaste.

Lire aussi *Une charte pour rallumer les étoiles* p.18.



GUETTER LA FAUNE

Pour le suivi photographique de la faune, le Parc a acheté quatre pièges photographiques. Trois d'entre eux ont été mis à disposition du service départemental de l'OFB pour le suivi des grands prédateurs. En fin d'année, trois pièges photographiques supplémentaires ont été acquis afin d'évaluer la présence du Chat forestier entre monts de Lacaune et Cévennes, en appui à une action de l'association Nature en Occitanie.



BUDGET

8 500€

FINANCEMENT



BUDGET

5 800€

FINANCEMENT





GÉOSITES : UNE VALORISATION À CREUSER



Deux géosites du Parc des Grands Causses ont été retenus dans l'inventaire du patrimoine géologique du département de l'Aveyron : Montpellier-le-Vieux et les mines de Cénomès. Ceci au regard de leur intérêt dans les domaines de la géomorphologie, la stratigraphie, la paléontologie, la sédimentologie, la minéralogie et des ressources naturelles. Aucun de ces géosites ne bénéficie à ce jour d'une protection spécifique de type Arrêté préfectoral de protection de Géotope. Une prise en considération des géosites peut favoriser leur valorisation pédagogique et culturelle, mais aussi participer au déploiement de la Stratégie nationale des aires protégées.



Le Syndicat mixte du Parc est associé au projet de labellisation du Géoparc Terre d'Hérault, qui englobe le Lodévois-Larzac. Il accompagne le Département de l'Hérault au sein des différentes commissions (stratégie, médiation, tourisme, etc.). Le dossier a été déposé en novembre et une mission des évaluateurs est prévue à l'été 2025. La labellisation Géoparc Unesco est envisagée pour 2026.

PRAIRIES FLEURIES ARGENTÉES



Une médaille d'argent... et un septième podium en dix participations au concours national « Pratiques écologiques, prairies et parcours », pour le territoire du Parc des Grands Causses. La prairie naturelle de François et Henri-Pierre Castan, à Combret-sur-Rance, s'est distinguée dans la catégorie « fauche prioritaire en montagne ». C'est lors du Salon de l'Agriculture qu'a été annoncé le palmarès.

Le jury national a souligné que les paysans combretois, qui exploitent le Gaec de la Vexane, ont su convertir une contrainte (la proximité) en atout en intégrant l'aléa inondation dans la gestion de leur prairie. Il a apprécié la quête d'innovation écologique dont témoigne le collectif d'éleveurs et l'attachement de la famille Castan à la conservation des prairies naturelles depuis plusieurs générations.

Le Parc des Grands Causses est le seul lauréat régional du concours 2024, qui a vu la participation de 47 territoires de toute la France.



LA JONTE ACCUEILLE QUATRE NOUVEAUX GYPAÈTES



Deux jeunes gypaètes femelles ont été déposées le 13 mai dans une cavité rocheuse des gorges de la Jonte. Nées dans le centre d'élevage spécialisé de Guadalantin en Andalousie, elles ont été baptisées Terre et Tornade par les enfants de l'école de Vebron (Lozère). Pour faciliter leur identification et leur suivi, toutes deux sont baguées, équipées de balises GPS et plusieurs de leurs plumes ont été décolorées selon un code individuel.

En juin, deux autres gypaètes, Tourmente et Tarn, ont été lâchés depuis le même site du Parc des Cévennes.

Ces lâchers s'inscrivent dans le programme européen de réintroduction du gypaète barbu, Life Gyp'Act, qui mobilise le Parc des Grands Causses, le Parc national des Cévennes et nombre d'autres partenaires sous l'égide de la LPO Grands Causses. Il s'agit des 37^e à 40^e lâchers de gypaètons depuis 2012, année de la réintroduction de ce vautour « casseur d'os » dans les Grands Causses.





NATURA 2000



Animation d'ensemble 2000-2024

- ◆ Suivi des populations de chauves-souris (dont toutes les espèces sont protégées) dans trois grottes, notamment celle du Boundoulaou.
- ◆ Inventaire des populations de vautours moines et de percnoptères d'Égypte.
- ◆ Accompagnement des porteurs de projets, analyse de projets d'aménagement et d'événements sportifs situés en zone Natura 2000.
- ◆ Formations pour étudiants de tous niveaux sur la politique Natura 2000 et les contrats liés.

Gorges de la Vis et de la Virenque

- ◆ Avis et préconisations pour des manifestations sur site.
- ◆ Conseils aux communes vis-à-vis de la pyrale du buis, espèce envahissante.
- ◆ Réunions en lien avec les sites Natura 2000 héraultais formant continuité avec ceux du périmètre historique du Parc des Grands Causses.

Causse Noir et ses corniches

- ◆ Diagnostics pastoraux et plans de gestion pour les agriculteurs souhaitant contractualiser une MAEC (prestations du bureau d'étude Rural Concept et de la Chambre d'agriculture).
- ◆ Avis et conseils aux organisateurs de manifestations sportives, sur des projets de développement des activités de pleine nature.
- ◆ Conseils et appui aux collectivités. Participation au collectif de la pleine nature pour résorber des conflits d'usage des milieux naturels et des problèmes de respect des propriétés privées.

Trois sites Natura 2000 en Lodévois-Larzac

- ◆ Convention avec le CPIE des Causses méridionaux pour la continuité d'animation des trois sites (2 documents d'objectifs) inclus intégralement dans le territoire du Parc.
- ◆ Réunions avec le CPIE des Causses méridionaux pour la mise en œuvre des actions, en liaison avec les services de la Région Occitanie.
- ◆ Lien avec les prestataires pour les suivis d'espèces et l'animation des Projets agro-environnementaux et climatiques.

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges

- ◆ Avis sur des dossiers de travaux liés au complexe hydroélectrique et aux lignes et poteaux de RTE.
- ◆ Avis sur des manifestations sportives et projets d'aménagement.
- ◆ Participation à la co-construction du Plan de Paysage « Vallée verte » pour une bonne prise en compte du site Natura 2000 et des enjeux afférents.

Gorges du Tarn et de la Jonte

- ◆ Conseils aux organisateurs de manifestations sportives (circuits, périodes...).
- ◆ Recommandations au sein de documents d'aménagement.
- ◆ Suivi de la reprise de la végétation après le violent incendie de 2022 à Mostuéjols.
- ◆ Accompagnement du projet de Plan de paysage « Vallée verte » sur les volets biodiversité et Natura 2000.
- ◆ Lâcher de quatre femelles gypaètes (lire supra).

Gorges de la Dourbie

- ◆ Suivi du couple de percnoptères d'Égypte.
- ◆ Conseils aux organisateurs de manifestations sportives vis-à-vis de la fragilité de la faune.
- ◆ Informations sur Natura 2000 auprès d'étudiants et de délégations étrangères (italienne, saoudienne).
- ◆ Réunion entre comités de pilotage des PNA pour la conservation des quatre espèces de vautours européens.
- ◆ Participation à la journée internationale d'observation du gypaète, qui vise à évaluer sa population du Mercantour aux Alpes orientales autrichiennes et dans le Massif central.
- ◆ Comptage simultané de gypaètes dans les Grands Causses, pour détecter d'éventuelles stratégies comportementales de reproduction (transport de branches, accouplements, vols simultanés, rapprochements physiques, etc.).
- ◆ Suivi du Bruant ortolan au Rajal Del Gorp, dernier habitat de l'espèce en Aveyron.
- ◆ Début d'une étude de deux ans sur le Chabot dans le Durzon, liée à une hypothèse de compétition avec l'écrevisse américaine.

Trois sites du Larzac

- ◆ Avis sur des manifestations sportives en site Natura 2000, accompagnement d'élus pour l'évaluation d'incidences de manifestations motorisées.
- ◆ Suivi des populations de chauves-souris (prestations CENO et LPO) dans deux grottes très fréquentées en hiver, pose de pièges photographiques pour compléter les connaissances.
- ◆ Projet d'acquisition de la grotte de la Cabane par la commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul, pour mieux garantir la conservation des chauves-souris et consolider les restes de caves bâtarde du site.
- ◆ Possibilités de MAEC pour les agriculteurs.

Guilhaumard

- ◆ Avis sur des manifestations sportives et conseils aux organisateurs.
- ◆ Conseils aux communes pour la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.
- ◆ Travail avec les communes, les représentants des chasseurs et la fédération des chasseurs de l'Aveyron sur un projet en faveur du lapin de garenne. Objectif : offrir au couple d'aigle royal du Guilhaumard des ressources alimentaires plus proches de son site de reproduction afin de restreindre les risques de collision avec de futures éoliennes (mesures compensatoires).
- ◆ Sortie botanique organisée par la Société botanique de France (participants venus de toute la France).

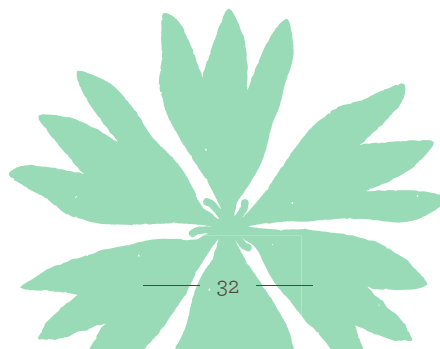
Cirque et grotte du Boundoulaou

- ◆ Suivi des colonies de chauves-souris (CENO et LPO).
- ◆ Avis et conseils sur des manifestations sportives face aux besoins de quiétude des chiroptères et pour le respect de la période de fermeture réglementaire de la grotte (mars-octobre).

BUDGET

103 000€

FINANCEMENT





LA FORÊT

À Mostuéjols, sur la causse de Sauveterre incendié en 2022, la végétation renaît de ses cendres et la faune invertébrée trouve ses marques dans ce paysage calciné où la vie reprend. Pour les acteurs du territoire qui ont procédé aux travaux post-incendie, ce processus de régénération naturelle s'accompagne de questionnements en lien avec les mutations climatiques et environnementales.

SUR LE SAUVETERRE INCENDIÉ, LA VÉGÉTATION RENAÎT

En février 2024, les acteurs de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine ont tracé le bilan de leurs travaux post-incendie.

Coupe et abattage des arbres calcinés, étude des impacts du sinistre sur l'érosion et les écoulements aval, sécurisation des sentiers et rebalisateur afin d'éviter le piétinement des sols fragilisés : les chantiers les plus urgents ont été réalisés dans les meilleurs délais sous l'égide du comité technique animé par le Parc des Grands Causses.

L'hypothèse d'une replantation forestière a été écartée au profit de la régénération naturelle. Au printemps, la reviviscence du milieu s'est manifestée par une profusion de saponaires de Montpellier (*Saponaria ocymoides*), tapissant par endroits le causse de rose, carmin et fuschia. Avant cette fleur vivace et rustique, c'est une mousse, *Funaria hygrometrica*, qui a recouvert le sol calciné. Ces plantes pionnières ont installé les conditions propices à la pousse d'autres végétaux, tels les pins sylvestres dont le vent a transporté les graines. La renaissance de l'écosystème a favorisé le retour d'une faune invertébrée, papillons, coléoptères, araignées. Le processus de régénération naturelle s'accompagne d'un questionnement : la recolonisation par la forêt s'impose-t-elle ? N'est-il pas souhaitable de laisser les milieux ouverts, tels que la tradition agropastorale les a façonnés pendant des siècles ?

Après l'incendie ont été recensés 151 éléments dont 110 dolmens et tumuli (22 dolmens, 32 tumuli-coffres, 56 tumuli, 25 abris sous roche (dont 4 abris majeurs mésolithiques ou néolithiques), 10 vestiges de type ruine de cabane, 4 fours à chaux et 2 habitats fortifiés) dont plusieurs appartiennent assurément au Néolithique et d'autres sont très certainement datables de la Protohistoire. Une réflexion est engagée pour la préservation et la valorisation de ces découvertes.



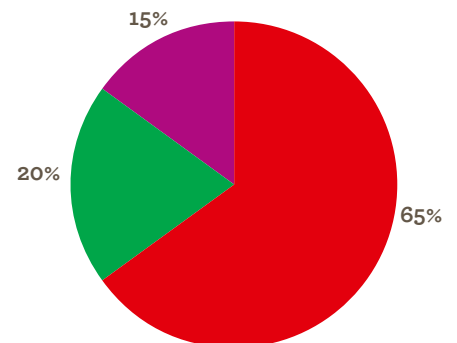
Plus de cinquante habitants de Mostuéjols ont assisté, le 19 juin, à une réunion de présentation des travaux réalisés. Ce temps de restitution a été animé par le Parc, l'ONF, la Communauté de communes Millau Grands Causses, le Syndicat de bassin versant Tarn amont, la Direction régionale des affaires culturelles pour les découvertes archéologiques et par Radio Larzac, pour son travail de recueil de témoignages et de la mémoire des Mostuéjoulains et Mostuéjoulaines.



BUDGET

80 000€

FINANCEMENT



DEUX PLANS DE MASSIF EN CHANTIER

Des plans de massif DFCI, défense de la forêt contre l'incendie, sont mis en œuvre pour le Causse Rouge et le Causse de Sauveterre, tandis que celui du Causse Noir est en cours de révision.

Document stratégique d'aménagement forestier, le plan de massif DFCI vise à prévenir le risque incendie, via la création ou l'amélioration des pistes d'accès pour les secours, la mise en place de points d'eau, la création de coupures de combustible, la sensibilisation du public... Pour une bonne dynamique d'animation, les plans de massif sont pilotés de front par le Parc naturel régional et la Communauté de communes Millau Grands Causses. Un premier comité de pilotage s'est tenu le 26 novembre avec les partenaires techniques que sont la DDT et le SDIS de l'Aveyron, ainsi que le cabinet Forêt Évolution.

BUDGET

56 000€

FINANCEMENT



SYLVOTROPHÉES, DEUXIÈMES !



Les Sylvotrophées récompensent une gestion équilibrée de la forêt, respectueuse de la biodiversité, soucieuse d'une production bois de qualité et attentive à proposer un espace de loisir à tous. Sur le territoire, la deuxième édition a été organisée par l'Inter-Parcs Massif central, le Parc des Grands Causses et le Centre national de propriété forestière.

À la cime du palmarès : la coopérative Sylvaboïs de Camarès. Société d'exploitation forestière et de première transformation, Sylvaboïs a recueilli l'attention du jury pour sa gestion d'une parcelle de pins Douglas, Larizio, épicéas et sapins au bois de la Frégère. Sylvaboïs œuvre au renouvellement des essences, pour la sauvegarde des écosystèmes forestiers confrontés au changement climatique.

Le prix spécial « forêts mélangées à couvert continu » a été attribué à la coopérative Alliance Forêts Bois pour sa parcelle de 10,6ha à Castelnau-Pégayrols, mélange de trois résineux, le Douglas, l'épicéa et le mélèze. L'association Bois du Larzac et le cabinet Forêt Évolution ont été salués par le prix « Forêts solidaires » pour leur gestion de 7,7ha de chênes pubescents, sur une parcelle de la Société civile des terres du Larzac.

• **Composition du jury 2024** : Lucie Bouchereau, technicienne forestière à l'ONF, Elisabeth Dodinet, présidente de la Société botanique de France et élue de Saint-Laurent-d'Olt, Pierre Vergély, géologue membre du Conseil scientifique du Parc, Cyril Touzet, membre du bureau syndical du Parc délégué à la forêt.



← 27 500 € →

Le montant dont a bénéficié le Parc des Grands Causses dans le cadre de l'expérimentation Sylv'Acctes, dispositif soutenant une gestion forestière vertueuse. Cette somme représente 70% du budget nécessaire à des travaux d'amélioration menés sur 60ha de forêt à Vézins-de-Lévézou, Castelnau-Pégayrols et Pousthomy.

Dans le prolongement de trois années d'expérimentation, l'association Sylv'Acctes a constitué un comité régional pour l'Occitanie, auquel participe le Parc des Grands Causses, tout comme quatre autres parcs et l'Union régionale des collectivités forestières.



POUR VISIONNER
LA VIDÉO



EN LISIÈRE

En liaison avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, une formation de l'Office français de la biodiversité et du Centre national de la fonction publique territoriale a été proposée aux collectivités, élus et techniciens, autour des bois de Sylvanès. De plus, une formation continue, intitulée « Cours Museum », s'est déroulée au Musée de l'Homme à Paris, pour les professionnels chargés de la gestion des espaces naturels ou du patrimoine



Le livret du Sylvotrophée disponible
sur le site de l'Ipamac





Lancement du Carrétou de la santé



PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

“ Pour le GR736 « Gorges et vallée du Tarn », l'année 2024 a été marquée par la poursuite de son animation et notamment par deux faits marquants : l'ouverture sur l'Europe avec le programme Interreg SUDOE et l'appel à projet de l'ANCT Massif Central. Le programme Fonds Tourisme Durable a permis d'aider 26 professionnels du tourisme dans leur projet de transition énergétique et écologique. Poursuite de la marque « Valeurs Parc » sur les hébergements touristiques et ouverture du dispositif aux accompagnateurs de moyenne montagne. Le Parc a été lauréat, avec les offices de tourisme du territoire, de l'AMI Offices de tourisme de la mobilité.

L'équipe AEER a poursuivi l'entretien, l'ouverture et le balisage des sentiers de randonnée sur le territoire avec plus de 1 267 journées de travail réalisées en 2024 dans le cadre des conventions signées avec les communautés de communes.

Le déploiement de la mission attractivité et développement sociétal permet la poursuite du suivi des tiers-lieux et la réalisation du projet construit collectivement « La Cocotte qui chuchote », autour d'ateliers culinaires, d'une exposition itinérante et de soirées dans le cadre d'un partenariat avec le Chef Michel Bras. C'est également dans le



Directeur général adjoint
ERIC FAUCCONNIER

07 43 36 87 44 - 05 65 61 35 50
eric.fauconnier@parc-grands-causses.fr

ARRIVÉE
2024

cadre de cette mission que se construit l'accompagnement d'un réseau de porteurs de projets de la filière laine sur le territoire. Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets, une place d'honneur a été réservée aux femmes entrepreneures du territoire, parce qu'à la campagne, il faut y croire encore plus pour faire décoller son activité ! La valorisation patrimoniale des villages se poursuit à travers la mise en place de mobilier d'interprétation. Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, le PNR a poursuivi l'accompagnement des collectivités ainsi que des groupements de producteurs du territoire dans l'objectif de favoriser la relocalisation de l'approvisionnement des établissements de restauration collective. Le Contrat local de santé (CLS) a été signé avec l'ARS pour une durée de 5 ans lors des rencontres santé. Ces dernières ont eu lieu autour des thématiques de l'éco-anxiété, du camion de prévention santé, des activités physiques vecteur d'une bonne santé et du dispositif « jeune aidant ». En outre, 4 caravanes du Sport ont été déployées sur le territoire. Dans la continuité de l'année 2023, 10 cafés des aidants ont été réalisés auprès des habitants de Sévérac d'Aveyron et de Campagnac. Notre approche globale et transversale de la santé permet d'aborder les problématiques de l'adaptation aux changements climatiques et de la santé par l'alimentation. Le Comité Citoyen Santé, démarche innovante de participation citoyenne sur les actions de santé publique, a réuni une vingtaine d'habitants du territoire, en 2024 comme en 2023. Dans le cadre de la mission d'animation des politiques Territoriales, le PNR porte le Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lézou 2022 -2028, le CRTE de l'Etat, assure la mise en œuvre du nouveau programme LEADER 2023-2027 et poursuit le pilotage de l'ATI FEDER.

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



SANDRINE CHARNAY

Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



JOËL ATCHÉ

Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr



ROXANNE WILHELM-JAMMES

Chargée de mission attractivité
& développement sociétal
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr



VÉRONIQUE CROS

Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
veronique.cros@parc-grands-causses.fr



LUCIE BOUSQUET

Chargée de mission santé
05 65 61 43 63 - 06 78 29 71 80
lucie.bousquet@parc-grands-causses.fr



AUDREY PUECHBOUSSOUX

Chargée de mission alimentation
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr



JULIE ALINAT

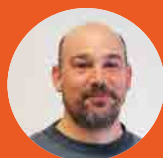
Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63
julie.alinat@parc-grands-causses.fr

LES AGENTS D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL

06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



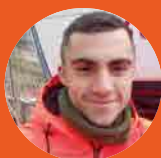
DANIEL COLIN



ANTHONY PUECH



LIONEL FERAL



ANTOINE RICARD



SERGEO OLIVIERA



CAROLINE FEASSON



POLITIQUES CONTRACTUELLES

68 projets dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie, 17 dossiers présentés au comité de pilotage du fonds Leader, trois projets priorités par l'Approche territoriale intégrée FEDER, 57 projets retenus dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique : le Syndicat mixte du Parc assure une animation active de ses contrats avec l'État, la Région et l'Europe, pour le soutien financier des initiatives qui naissent sur son territoire.



CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE

L'année a vu la mise en œuvre du Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lézou avec les partenaires : Région, Département, PETR Syndicat Mixte du Lézou et intercommunalités. La programmation 2024 intègre 68 projets pour un montant total de 65M€. Ces projets, pour l'accompagnement desquels l'ingénierie du Parc a été sollicitée, se distribuent sur 39 communes et 6 communautés de communes.

12

PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS, dont l'école de Rebourguil et de l'ancienne école des Liquisses à Nant

3

PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS, dont le cœur de village des Costes-Gozon, une cour d'école millavoise et la place du marché à Villefranche-de-Panat

4

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS MÉDICO-SOCIAUX, dont la maison de santé pluriprofessionnelle de Pont-de-Salars

11

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, dont les terrains de padle couverts à Creissels, les city stades de Creissels et Prades-de-Salars, les vestiaires du stade de la Catonnerie à Sévérac-d'Aveyron, l'éclairage des stades de Saint-Georges-de-Luzençon

6

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX à Combret-sur-Rance, Pousthomy, Saint-Laurent-d'Olt, Trémouilles, Verrières

8

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS ET TIERS-LIEUX, à La Bastide-Solages, Nant, Saint-Laurent d'Olt

16

PROJETS DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE dont l'abbatiale de Sylvanès, le château de Sévérac-d'Aveyron, le tableau « Le Christ au milieu des apôtres » (XIX^e s.) à Vabres-l'Abbaye, le château de Coupiac, l'église de Faveyrolles à Saint-Izaire, l'église de Pousthomy, le clocher de l'église d'Ennous à Saint-Juéry





Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PROGRAMME LEADER : UNE ENVELOPPE DE 3,138M€

Destiné au développement rural, le programme européen Leader est animé, sur le territoire, par le Groupe d'Action Locale Grands Causses Lévézou. Entre 2014 et 2022, le territoire a bénéficié de 5,9M€ de fonds Leader pour 117 projets dont 90% publics. Il s'agit de la troisième enveloppe la plus importante parmi les territoires d'Occitanie, ce qui témoigne d'une dynamique active de programmation. Cela devrait continuer avec le programme Leader 2023-2027 !

La programmation 2023-2027 table sur une enveloppe de 3 138 479€. Les fiches-actions du GAL ont été définies en co-construction avec les partenaires et en cohérence avec la stratégie de la Charte du Parc. Pour le programme Leader 2014-2022, c'est une enveloppe initiale de 3,06M€ qui avait été allouée, avant enveloppe financière supplémentaire de 2,84 M€.

Dix-sept dossiers, dont onze en portage public, ont été présentés lors du comité de pilotage du 29 novembre, pour un montant sollicité de 1 130 725€.

FICHE-ACTION 1

« Aménager un territoire en transition et résilient ». Il s'agit d'accompagner les projets liés à la transition écologique : rénovation énergétique, développement des énergies renouvelables, mobilités douces et alternatives, aménagement d'espaces publics résilients, économie circulaire, développement d'équipements et services à la population.

FICHE-ACTION 2

« Développer un territoire attractif et solidaire ». Elle vise à accompagner les projets culturels, les actions en faveur de l'attractivité du territoire. Les filières locales, les projets économiques et commerciaux de proximité, l'alimentation durable, la valorisation du patrimoine, les activités de pleine nature, le développement du tourisme durable.

DISPOSITIFS APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES DU FEDER

« Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources » : sur la base de cet objectif stratégique du FEDER, une convention « Approches territoriales intégrées » a été signée entre la Région, autorité de gestion des fonds Feder, et le Parc naturel régional en novembre 2023. Depuis, trois projets ont été priorités pour l'attribution de ces fonds :

- ◆ L'aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables sur le sud-Aveyron.
- ◆ Le réaménagement de l'aire d'accueil touristique du Viaduc de Millau
- ◆ La création de la place des Sablons dans le cœur historique de Millau.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Projet de transformation de l'îlot des Sablons à Millau

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le Parc naturel régional porte le Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE), initialement contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE constitue le cadre de travail entre l'État et le Parc des Grands Causses pour la mise en œuvre d'une transition écologique en cohérence avec la Charte 2024-2039 de celui-ci. Il recense les projets bénéficiant du soutien de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou du Fonds Vert. Pas moins de 57 projets ont été retenus au cours de 2024, pour un investissement total de plus de 18M€.

Opération coeur de village
Saint-Georges-de-Luzençon



Salle des fêtes de Combret-sur-Rance



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

L'Agence régionale de santé Occitanie et les communautés de communes du territoire ont confié au Parc des Grands Causses le portage du Contrat local de santé (CLS). Ce choix dit combien le Parc est le gage d'une orchestration harmonieuse des dynamiques de territoire et combien la santé est une constante de ses initiatives et de ses documents de planification (Charte, Plan climat, Projet alimentaire territorial...). Le CLS envisage la santé dans sa définition la plus large, énoncée ainsi par l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social ».

UN TERRITOIRE QUI RESPIRE LA SANTÉ

Projet collectif, le CLS donne lieu à un programme d'actions participatif et évolutif, dans tous les domaines en relation avec la santé et le bien-être : prévention, soins, accompagnement médico-social, habitat, environnement, éducation, travail, relations sociales.

Le Contrat local de santé a été signé au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de cinq ans.

La co-construction du diagnostic de territoire a associé, en 2022, les élus, les professionnels de la santé, du social et du médico-social et les citoyens. Le programme d'actions a été défini et les premières actions amorcées dès 2023. En voici quelques exemples.

La Caravane du Sport

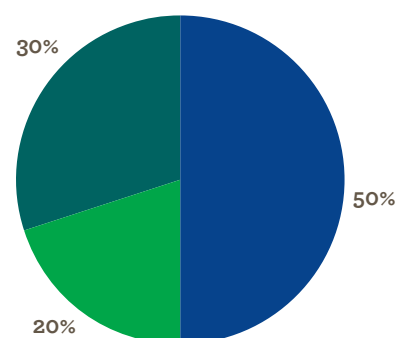
La Caravane du Sport est repassée en sud-Aveyron en 2024, forte d'un véritable succès l'année précédente. De l'escalade au panna-foot, du weball au cornhole, cette initiative de l'UFOLEP propose au grand public une approche ludique, éducative et intergénérationnelle du sport-santé. Cette année encore, l'animation a recueilli une belle audience : 130 participants à Nant, 190 à Sévérac-d'Aveyron, 100 à Millau, 130 à Belmont-sur-Rance. Succès de fréquentation doublé d'une atteinte des objectifs de cohésion sociale, avec la participation, parmi les habitants venus en famille, de résidents de maison de retraite, d'enfants en institut médico-éducatif, de touristes.



Le Café des aidants

Le café des aidants a été mis en place à Sévérac-d'Aveyron, dans le prolongement d'une formation dédiée à ces aidants familiaux qui viennent au soutien des personnes en perte d'autonomie. Ce café réunit un groupe d'aidants, à un rythme mensuel, autour de thématiques spécifiques, avec l'accompagnement d'une psychologue. Des solutions de répit sont proposées par l'Ehpad Gloriande de Sévérac-d'Aveyron. L'assiduité des participants et l'accueil de nouveaux aidants laisse envisager la reconduction de ce café pour 2025.

BUDGET
50 000€
FINANCEMENT



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales.

Premières Rencontres Santé des Grands Causses

Organisées en avril à la « Maison de ma Région » à Millau, les premières Rencontres Santé des Grands Causses ont rassemblé plus de 80 professionnels. La rencontre s'est déclinée en quatre volets. D'abord la santé-mobilité, avec une présentation du dispositif Avicenne qui propose des permanences sociales et de santé itinérantes en Lozère. Ensuite le soutien aux aidants, et notamment aux jeunes, avec l'exemple de la Plateforme d'accompagnement et de répit mise en place à Verniolle dans l'Ariège. Puis la remise en forme et la socialisation, avec le témoignage d'une kinésithérapeute et responsable de la Maison Sport Santé de Millau. Enfin la lutte contre l'éco-anxiété, avec l'intervention d'un écopsychologue régional. De ces rencontres, qui ont favorisé l'inter-connaissance et le partage d'expériences, a émergé notamment la consolidation du projet du Carrétou de la Santé (lire ci-contre).



UNE PREMIÈRE EN FRANCE : UN COMITÉ CITOYEN POUR UN CLS



Des démarches citoyennes pour un Contrat local de santé, il en existe. Mais un comité citoyen désigné par tirage au sort à partir des listes électorales, c'est une première en France. Pour une représentation équitable du territoire, le tirage au sort s'effectue au prorata de la démographie des communautés de communes. Une fois leur désignation acceptée, les membres du Comité citoyen s'engagent à s'impliquer, quatre mois par an, dans trois ateliers de travail.

En 2024, le Comité citoyen s'est réuni les 12 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 5 décembre. Il rend un avis et formule des suggestions. Celui de 2023 a ainsi proposé des actions concrètes en matière de covoiturage, de prévention, de visites médicales, et mis l'accent sur la nécessité d'une bonne communication, qui s'appuie sur les ressources locales, mais encore sur la médiation culturelle pour dédramatiser certaines situations liées à la santé. Dès 2024, ces actions ont intégré le programme du CLS.



AVEC LE CARRÉTOU, LA SANTÉ VIENT À VOUS



Expérimenté pour deux ans, le CarrétoU de la santé a effectué sa première tournée du 21 au 29 novembre. Stationné successivement à Sévérac-d'Aveyron, Saint-Georges-de-Luzençon, Coupiac et Millau, il a accueilli près de trente personnes de plus de 60 ans. Celles-ci ont ainsi bénéficié du dispositif Icope Monitor de l'OMS proposé par le gérontopôle de Toulouse et l'ARS et déployé avec la Communauté professionnelle de santé du sud-Aveyron. Il s'agit d'un test, gratuit, des facultés cognitives, auditives ou motrices, pouvant donner lieu à l'orientation du patient vers un praticien, en lien direct avec le médecin généraliste de la personne si le test détecte un point d'attention. Le CarrétoU de la santé est une solution d'« aller vers » les publics les plus isolés, de réduction de l'empreinte carbone et de promotion de la santé sur des enjeux tels que le vieillissement, l'optique, les addictions, l'alimentation.

Prochaines tournées en 2025 !

BUDGET

103 000€

FINANCEMENT



EN MOUVEMENT POUR LA SANTÉ MENTALE



"Pour entretenir une bonne santé mentale, il faut pratiquer une activité, quelle qu'elle soit, avec passion. Pour moi, la notion de plaisir est très importante pour que cette activité s'inscrive dans la durée."

Marine, 27 ans, Millau



Le Parc a participé aux 35e Semaines d'information sur la santé mentale du 7 au 20 octobre. Dans la continuité des Jeux olympiques et paralympiques, ces semaines, intitulées « En mouvement pour la santé mentale », ont valorisé les bienfaits de l'activité physique pour le corps et l'esprit. Elles ont été coordonnées en Aveyron par le Plan territorial de santé mentale sous l'égide de l'ARS Occitanie.

De Millau à Gissac et de Sévérac-d'Aveyron à Saint-Izaire, le territoire a été pleinement en mouvement, au travers d'une balade santé, de démonstrations de qi gong et de gungy pump, de séances de chorales et de théâtre. Un large éventail d'acteurs du sport-santé et du secteur social a contribué à la vitalité de ces semaines : le groupe d'entraide mutuelle La Plume, la Maison Sport Santé de Millau, la fédération AMDR et la Maison des Adolescents de l'Aveyron, la Mutualité française Occitanie, les centres hospitaliers de Millau et Saint-Affrique, les établissements Sainte-Marie Aveyron, le Parc et les communautés de communes.



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Une agriculture qui cultive la transition écologique, une stratégie foncière agricole intégrée et partagée, la valorisation d'une alimentation saine et durable : tels sont les trois grandes mesures du Projet alimentaire de territoire, démarche collective dont le troisième chapitre s'est ouvert fin 2024.



PROJET ALIMENTAIRE, TROISIÈME SERVICE !

Le Parc et ses partenaires ont mené à son terme le deuxième Projet alimentaire de territoire. L'enquête sur la restauration collective à l'échelle des communautés de communes a été finalisée et les territoires ont été accompagnés par l'APABA en faveur du « bien manger ». Un soutien a été apporté aux producteurs : les Loco-Motivés et le Jardin du Chayran sur le volet communication, les Éleveurs du Rougier sur le volet commercialisation, les Paysans Bio d'Aveyron pour leur action auprès des restaurations collectives. Dans le même temps, un accompagnement a été apporté aux porteurs de projets alimentaires sur le territoire. Les ateliers de sensibilisation se poursuivent auprès des enfants et des seniors : plus de 800 scolaires en ont bénéficié ! Une action de lutte contre le gaspillage alimentaire a été coordonnée à la cuisine centrale de Saint-Affrique. Enfin, le PAT a permis de relayer, auprès des collectivités, les dispositifs financiers relatifs à l'alimentation : cantine à 1€, lait et fruits à l'école, etc.

BUDGET

315 000€

FINANCEMENT



Le 20 novembre, place au troisième Projet alimentaire de territoire ! Le Parc a remporté l'appel à projet lui permettant de poursuivre cette expérience collective à travers, notamment, la coordination de cinq grandes initiatives :

- les actions sur la transmission agricole, portées par la Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons
- l'organisation des Rencontres de l'Approximité, salon des circuits courts
- l'accompagnement de la restauration collective et la sensibilisation à l'alimentation durable
- l'accompagnement de l'agritourisme
- l'animation générale du PAT.

Cerise bio sur le gâteau, un financement de 70 000€ lui a été octroyé pour 2025 et le Projet alimentaire de territoire a obtenu le label niveau 2 pour une période de cinq ans.



BUDGET

140 000€

FINANCEMENT



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural L'Europe Investit dans les zones rurales



Pour consulter le rapport complet





BUDGET

72 500€

FINANCEMENT



POUR QUE CHACUN SOIT BIEN DANS SON ASSIETTE

Dans le cadre de l'appel à projet « Mieux manger pour tous », le Projet alimentaire de territoire s'articule avec le Contrat local de santé. Car, comme souligné lors de la consultation citoyenne et partenariale de celui-ci, l'alimentation est indissociable de la santé environnementale. Un groupe de travail pluriel a été mis en place autour de deux axes, la sensibilisation-prévention et l'accès de tous au bien manger (lutte contre la précarité alimentaire pour la réduction des inégalités sociales de santé). L'appel à projet « Mieux manger pour tous » a été remporté par le Parc avec les CCAS de Millau et Saint-Affrique et le Jardin du Chayran.



L'année 2024 a vu le lancement de trois actions :

- ◆ Un diagnostic de la précarité alimentaire. Réalisé par une stagiaire de février à juillet, il a été restitué auprès des partenaires le 23 juillet à Saint-Affrique. Il révèle une précarité alimentaire invisible, méconnue et guère prise en compte en raison de l'absence d'acteurs intervenant dans ce domaine.
- ◆ Une journée de travail stratégique contre la précarité alimentaire. Organisée le 6 décembre à Millau, elle a rassemblé plus de 80 personnes. Les ateliers ont été consacrés aux initiatives locales, telles les épiceries citoyennes du sud-Aveyron, et à des démarches d'« aller vers » : l'épicerie solidaire itinérante de Mende, le camion des Restos du Cœur et les Fraternibus du Secours catholique, l'opération « Calade en vadrouille » dans le Gard.
- ◆ Une expérimentation sur l'approvisionnement, en produits de qualité, de personnes en situation de précarité. Menée avec le Jardin du Chayran, elle doit aussi faire émerger une filière d'approvisionnement avec les producteurs locaux auxquels doit être garanti un juste prix de rémunération, fournir des outils aux bénéficiaires pour une bonne utilisation des produits (grâce à des temps de partage organisés en ruralité), favoriser les circuits courts. L'action sera déployée en 2025.



ATTRACTIVITÉ



Dans le cadre de sa nouvelle mission « Attractivité et développement territorial », le Parc des Grands Causses accompagne les initiatives pour la vitalité rurale sur son territoire et s'inscrit dans une vraie dynamique partenariale au service de projets émergents. Il continue de développer la médiation culturelle et patrimoniale, pour renouveler les modes de connaissance du territoire par les habitants, les nouveaux arrivants et les visiteurs.

POUR RENDRE LE TERRITOIRE PLUS HABITABLE

L'accompagnement des porteurs de projets

Dans le cadre du partenariat entre le Parc et l'organisme de formation continue Adefpat, trois accompagnements de projets ont été lancés pour :

- ◆ le bar-restaurant Le Pic Vert à Millau
- ◆ les Bistrotteurs, bistrot itinérant (avec services associés) à l'année dans les villages dépourvus de commerces de proximité. Un projet porté par deux jeunes arrivants
- ◆ le bal itinérant à vélo de Zico, projet de concert intergénérationnel en milieu rural.

Le Parc contribue en outre aux réflexions collectives sur l'avenir des territoires ruraux. Il s'est engagé dans deux thématiques : « Le bien vivre territorial » et « Entreprendre différemment », qui donneront lieu à des productions et à des actions spécifiques en 2025.

Simultanément, le Parc a reçu quinze porteurs de projets et nouveaux arrivants et accompagné neuf d'entre eux sous forme de conseils individualisés.

L'entreprise conjuguée au futur proche et au féminin

◆ Le Parc s'inscrit maintenant dans le réseau de territoires du programme OCCRE, Occitanie création reprise entreprise, que porte l'Adefpat. Il a contribué à la réalisation d'une série de podcasts, « Par-dessus la haie », qui illustre la vitalité et l'innovation en ruralité. Le focus du Parc des Grands Causses a été réalisé par Radio Larzac. Il porte sur la filature Colbert de Camarès et son approvisionnement en laine auprès des éleveurs locaux, circuit court valorisant une ressource du territoire et réduisant l'empreinte environnementale.

◆ Sous l'égide là aussi du projet OCCRE, le Parc, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et leurs partenaires ont créé « Entreprendre au féminin ». Un premier rendez-vous, à Montlaur en mars, a réuni quatorze entrepreneures, dont plusieurs nouvelles arrivantes. L'initiative a alors pris

une dimension supérieure, en devenant un parcours en cinq ateliers répartis dans cinq communautés de communes du territoire. Le premier atelier, le 19 novembre à Saint-Rome-de-Tarn, a porté sur l'intelligence artificielle et la cyber-attaque ; le second, le 19 décembre à Creissels, sur la gestion du stress et des émotions. Le parcours continue en 2025 avec pour thématiques : les outils de pilotage de mon entreprise, le 20 janvier à Saint-Saturnin-de-Lenne ; comment pitcher son projet ?, le 13 février à Montlaur ; le développement de la confiance en soi par l'art-thérapie, le 10 mars à Saint-Affrique.

Un volontariat rural pour les jeunes

Six jeunes, soit 3 binômes, ont été accueillis à La Bastide-Solages, Saint-Izaire et Saint-Saturnin-de-Lenne pour une action de volontariat rural de six mois à un an. L'expérience est lancée par le Parc des Grands Causses et l'association nationale In Site, qui ont passé une convention de partenariat à cette fin. Proposé aux jeunes de 16 à 25 ans, ce volontariat peut porter sur des projets culturels, sociaux.

En connexion avec les Campus connectés

Le Parc suit le développement des campus connectés de Millau et Saint-Affrique, dans le cadre du programme national « Territoires d'innovation pédagogique » qui a pour ambition de rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires. Les campus connectés offrent la possibilité d'étudier à distance, dans le cadre de formations initiales et continues ou de reconversions, auprès d'un large éventail d'universités. Les campus connectés de Millau et Saint-Affrique ont été labellisés en 2021. Le plan d'actions vise aujourd'hui à développer des formations en prise avec le territoire, identifier les passerelles possibles entre celles-ci, organiser un forum orientation-formation, objectiver les besoins à travers un diagnostic de territoire, offrir un lieu de vie aux étudiants millavois.

Une dynamique de réseau pour l'économie et l'emploi

◆ Un partenariat s'est noué entre le Parc et Ad'Occ, l'agence de développement économique de la Région Occitanie, pour accompagner le territoire et ses entreprises dans la création de valeur et d'emplois.

◆ Le Parc retrouve l'Ad'Occ au sein du comité technique écoterritorial de la communauté de communes Millau Grands Causses, lieu d'échanges sur l'actualité de l'économie locale. Ce comité technique rassemble plus de vingt partenaires, entre autres France Travail, les chambres consulaires, le milieu associatif.

◆ Participation au challenge entrepreneurial Sport & Connect, coaching auprès des candidats, porteurs de projets dans le domaine du sport. Ce challenge est un accélérateur d'idées et de projets, fédérant les acteurs locaux et régionaux de la filière autour de l'innovation.

◆ Participation au diagnostic territorial du bassin d'emploi millavois, réalisé par un cabinet spécialisé, dans le cadre de la GTEC, gestion territoriale de l'emploi et des compétences, mise en place par la Communauté de communes Millau Grands Causses. Le Parc est identifié dans l'axe 3 du plan d'actions « Définir une procédure pour faciliter les démarches d'installation de nouveaux arrivants ».

BUDGET

230 735€

FINANCEMENT





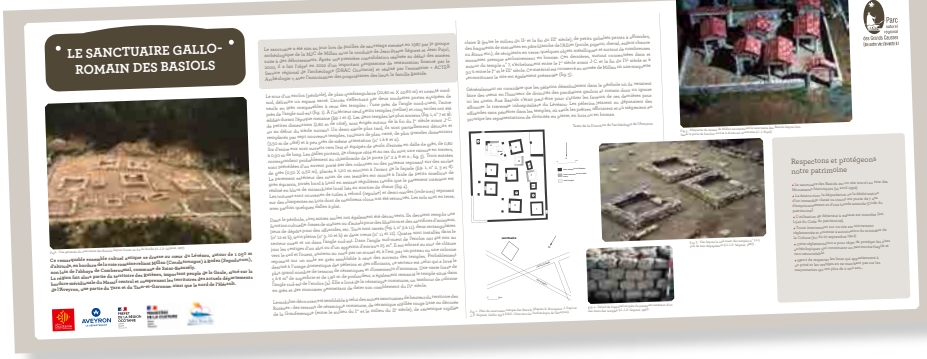
POUR L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

« Roquefort demain » commence aujourd'hui

« Roquefort demain » est un projet ambitieux pour la valorisation patrimoniale et touristique de la cité fromagère. La création d'une Maison du roquefort s'accompagnera de l'aménagement d'une nouvelle place accueillant un office de tourisme, un espace d'exposition et des lieux collaboratifs. Le Parc, contributeur du groupe de travail dédié à l'espace scénographié de la Maison du roquefort, a participé à cinq journées de co-construction. Objectif : définir les contenus de la Maison du roquefort, poser les bases de la scénographie pour la partie muséale et celles du parcours de visite à ciel ouvert.

Création d'outils d'interprétation du patrimoine

- ◆ Larzac templier et hospitalier de Larzac : installation d'un panneau d'accueil sur les cinq sites.
- ◆ Château et chapelle de Gozon aux Costes-Gozon : pose de panneaux explicatifs.
- ◆ Sentier d'interprétation des dolmens à Buzains (Sévérac-d'Aveyron) : balisage et pose de panneaux d'interprétation en partenariat avec la direction de l'archéologie de l'Aveyron.
- ◆ Chemin des Évêques, de Vabres-l'Abbaye à Saint-Izaire : pose de bornes directionnelles, avec informations patrimoniales accessibles sur l'appli Rando Grands Causses.
- ◆ Site des Basiols, temples gallo-romains à Saint-Beauzély : création d'une table d'interprétation.
- ◆ Création de panneaux également sur les communes d'Ayssènes, Broquiès, Lestrade-et-Thouels, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Victor-et-Melviu.
- ◆ Réalisation d'esquisses et dessins pour six tables d'interprétation à Brasc, Creissels, Millau (quais, gorges de la Dourbie), Saint-Beauzély, Le Viala-du-Pas-de-Jaux (croix de Créponac).



BUDGET

36 000€

FINANCEMENT



DE SAINT-SEVER À VERRIÈRES, UNE LARGE RÉFLEXION AUTOUR DE L'HABITABILITÉ

L'Ipamac, association Inter-Parcs du Massif central, a orchestré le 7 juin la visite d'un tiers-lieu atypique à Saint-Sever-du-Moustier, avec l'appui du Parc des Grands Causses. Celui-ci, au sein de l'Ipamac, a choisi de s'inscrire dans l'axe de travail « Attractivité des territoires ruraux ». Il va participer à un projet de résidence de territoire consacré à la notion d'habitabilité territoriale. Capacité et qualité d'accueil, aménagements et services disponibles, vie sociale, hospitalité et inclusion, concurrence entre territoires induite par les stratégies d'attractivité et de marketing territorial... Autant de pistes de réflexion qui graviteront autour d'un questionnement d'ensemble : dans quelle mesure les territoires sont-ils habitables, dans le contexte du changement climatique ? La résidence sera organisée en juin 2025 sur la commune de Verrières.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





« LA COCOTTE QUI CHUCHOTE » : LA RECETTE DU SUCCÈS

Après avoir accompagné l'émergence de tiers-lieux en sud-Aveyron, le Parc des Grands Causses a mijoté une opération fédératrice autour de ces vecteurs de cohésion sociale, de formation et de loisirs : « La Cocotte qui chuchote ». Le principe ? Des ateliers participatifs et soirées gourmandes, autour de recettes imaginées par le prestigieux chef aveyronnais Michel Bras.

Dès juin 2023, un appel à recettes a été lancé auprès des habitants. Parmi les 80 suggestions émises à ce moment-là, Michel Bras a retenu trois ingrédients emblématiques des Grands Causses : le lait de brebis, l'agneau et la fouace.

De mars à mai 2024, le château de Latour-sur-Sorgues, la Maison Coubez de Saint-Sever-du-Moustier, le tiers-lieu de La Bastide-Solages, le tiers-lieu de Saint-Saturnin-de-Lenne et PingPong le Toit à Millau ont accueilli une soirée culinaire et savoureuse. À chaque fois, les mets ont été préparés le jour-même par les habitants, selon les conseils prodigués par Michel Bras. Au fil des menus : agneau mariné en mode dîner kebab, souris d'agneau confite, épaule d'agneau farcie, salade sauvage au yaourt de brebis façon panacotta, fouace façon baba et ronde fruitée...

En parallèle, plusieurs artistes et médias ont été associés aux soirées : un illustrateur croquant sur le vif des scènes de vie, une auteure observant et questionnant le « faire ensemble » à l'œuvre, une journaliste tendant son micro entre casseroles et assiettes... Leurs travaux ont donné lieu à un reportage dessiné intégrant les recettes à une étude qualitative sur les dynamiques sociales dans les tiers-lieux à une série de podcasts radio et une exposition itinérante.



Ecoutez les podcasts audios de ces rendez-vous



LA COCOTTE QUI CHUCHOTE EN QUELQUES CHIFFRES :

5 TIERS-LIEUX PARTICIPANTS

+ DE 400 CONVIVÉS RÉUNIS

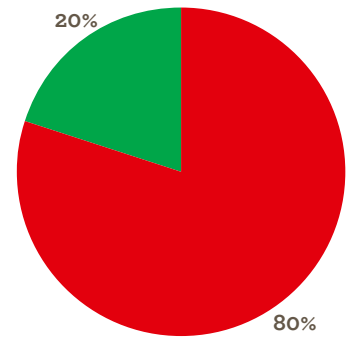
80 RECETTES COLLECTÉES

80 BÉNÉVOLES, HABITANTS ET NOUVEAUX ARRIVANTS, tous âges confondus, impliqués dans la démarche

BUDGET

28 125€

FINANCEMENT

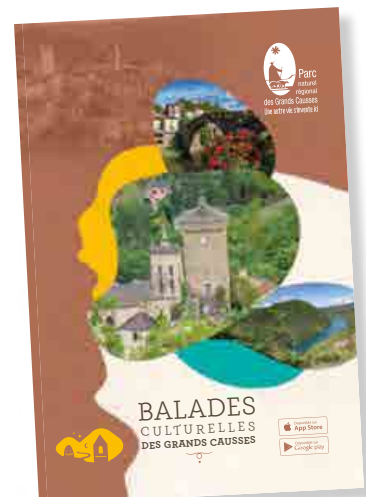


BALADES DES GRANDS CAUSSES, LA COLLECTION NUMÉRIQUE

L'appli mobile Balades Grands Causses invite à visiter autrement les villes et villages du Parc. De Saint-Sernin-sur-Rance à Peyreleau, elle propose aujourd'hui une belle collection de quinze balades, divertissantes et instructives. Raison de plus pour la valoriser à travers un dépliant, que le Parc a édité au mois de juin puis distribué aux acteurs du tourisme.

A travers une histoire émaillée de jeux et d'énigmes, les Balades culturelles des Grands Causses emmènent le visiteur sur un parcours patrimonial et lui racontent les légendes, les pages d'histoire, les anecdotes et les secrets oubliés dont bruissent les lieux.

Produites par le Parc, écrites par des auteurs familiers du territoire, les Balades culturelles des Grands Causses sont interprétées en mode 100% circuit court, puisque les voix sont celles d'habitants, impliqués d'emblée dans la mise en œuvre du projet sur leur commune.





TOURISME DURABLE

En lien avec la mesure 37 de sa nouvelle Charte, « Pour un tourisme écoresponsable et solidaire », le Parc des Grands Causses encourage les hébergeurs et prestataires d'activités à une meilleure gestion des ressources, au respect du milieu naturel, à l'adoption de pratiques vertueuses dans les domaines des mobilités, de l'alimentation, de la transition écologique. Autant de démarches en phase avec les nouvelles attentes des visiteurs.

UNE IMPULSION COLLECTIVE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Les entreprises accompagnées pas à pas

Dans le cadre du Fonds Tourisme durable, le Parc des Grands Causses accompagne les entreprises. Il les conseille en matière d'offre touristique, de rénovation et de sobriété énergétiques, de réduction des déchets et de gestion de la ressource en eau, de mobilité, d'alimentation.

Après prise de contact, plusieurs visites sur site aboutissent à un conseil personnalisé. À partir de celui-ci, plusieurs porteurs de projets, en 2024, ont souhaité un accompagnement approfondi, qui s'est traduit par un audit et par l'ébauche d'un plan d'actions. Dans la continuité, les entrepreneurs ont pris le temps de la réflexion et affiné leurs objectifs afin de consolider le plan d'actions. Lequel a été chiffré après consultation de fournisseurs, prestataires et artisans.



BUDGET

90 000€

FINANCEMENT



DES RENCONTRES MOBILISANTES

Plus de 100 prestataires, hébergeurs, restaurateurs, exploitants de gîtes et de campings, ont participé aux Rencontres du tourisme durable organisées à Millau par le Parc, la Région, l'ADEME et les Offices de tourisme sud-aveyronnais. Objectif de cette journée du 5 février : remobiliser les professionnels autour des valeurs d'un tourisme vert et responsable, très en amont de la saison estivale.

La matinée, en plénière, a été consacrée aux aides en vigueur, tels le Fonds tourisme durable délivré par l'ADEME ou le Pass transformation écologique de la Région, et complétée par des retours d'expériences. Le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie a présenté sa stratégie en matière de tourisme durable, l'Afnor et la CCI sont également intervenus. L'après-midi, organisée en ateliers, a été dédiée à la rénovation énergétique. Les professionnels ont pu recueillir des conseils pratiques pour économiser sur l'eau chaude sanitaire, le chauffage, effectuer des travaux pertinents, garantir le confort estival par une bonne isolation et par des systèmes de rafraîchissement du bâti. Cet événement a fait émerger plusieurs demandes d'accompagnement de la part des professionnels. Aussi, des échanges sont tissés avec la Mission chaleur renouvelable portée en Aveyron par l'association Caloé.





Parc naturel régional
des Grands Causses

« VALEURS PARC » VALORISE LES PRATIQUES DURABLES

Trois entreprises d'hébergement se sont vu attribuer la marque « Valeurs Parc naturel régional » en 2024 : le Domaine de Vaxergues à Saint-Affrique, les gîtes et chambres d'hôtes Les Caselles à Saint-Beauzély, le camping de la base de loisirs à Saint-Rome-de-Tarn.

Une collaboration avec le Syndicat national des accompagnateurs en montagne a permis de décerner la marque « Valeurs Parc » à des prestataires en ce domaine : Jérôme Rouquier à Nant pour des circuits dans les Grands Causses, Laure Charpentier à Pouzolles pour des visites du Salagou et du cirque de Navacelles, Martine Pialot à L'Aigoual pour des explorations du Causse Noir, Thibault Bascoul à Mostuéjouls pour des accompagnements dans les Gorges du Tarn.

Label d'envergure nationale, la marque « Valeurs Parc » permet au Parc des Grands Causses de promouvoir les entreprises et prestataires locaux adoptant des pratiques écologiques, économiques et sociales durables.

« HITTTS* » : VALORISER LE PATRIMOINE AU FIL DU TARN

« Hitts » est un programme européen à dimension interrégionale associant l'Occitanie, l'Espagne et le Portugal. Il porte plus spécialement sur le tourisme durable, pour lequel un appel à projets de 1,6M€ a été lancé.

Le Parc des Grands Causses y a candidaté, avec succès, en compagnie de la société Aven Armand - Montpellier-le-Vieux SA. Leur projet : la valorisation du patrimoine naturel et culturel au long du GR®736 Gorges et vallée du Tarn, dans sa traversée de l'Aveyron.

En lien avec les élus locaux et les acteurs du patrimoine, il s'agira, entre Peyreleau et Millau, d'apporter un éclairage sur le personnage d'Édouard-Alfred Martel, explorateur des gouffres et cavités souterraines des Grands Causses. La figure de ce pionnier de la spéléologie moderne sera mise en relation avec l'essor des activités de pleine nature.

En aval de Millau, la thématique du patrimoine culturel sera envisagée en lien avec les habitants, dans le cadre d'animations créatives. Ces opérations devraient être menées en 2026.

*Héritage, Innovation, Territoire, Tourisme et Durabilité



BUDGET

228 000 €

Interreg
Sudoe
HITTTS

Co-funded by
the European Union



Découvrez la
campagne vidéo
en ligne



DESTINATION PARCS NATURELS D'OCCITANIE

« Parcs naturels d'Occitanie, les voyages qui nous engagent » : cette baseline s'inscrit dans la campagne mise en place par le Comité régional du tourisme et des loisirs (CRTL) dans le cadre de son programme Tremplin pour la relance de la fréquentation touristique.

Riche de huit parcs naturels régionaux dont celui des Grands Causses, de deux parcs nationaux et d'un parc naturel marin, l'Occitanie entend s'affirmer comme une destination remarquable pour le tourisme durable et de nature. Le collectif des parcs d'Occitanie, dans cette perspective, se veut acteur de l'innovation en faveur d'un tourisme responsable, harmonieux et respectueux de l'environnement, pour le bien des territoires, des professionnels, des habitants et des visiteurs.

Ce collectif, en lien avec le CRTL Occitanie, a mené des actions diversifiées dans les domaines de marketing et de la communication notamment, avec l'appui de cabinets spécialisés :

- ◆ définition d'un positionnement marketing et d'une promesse-client,
- ◆ élaboration d'un design pour l'offre spécifique des parcs naturels d'Occitanie,
- ◆ édition d'un carnet d'inspiration pour les professionnels, réalisation de deux vidéos et de trois campagnes de notoriété,
- ◆ co-écriture d'une charte éditoriale pour les publications web, restructuration et renouvellement rédactionnel des pages dédiées aux parcs sur le site internet grand public du CRTL Occitanie.

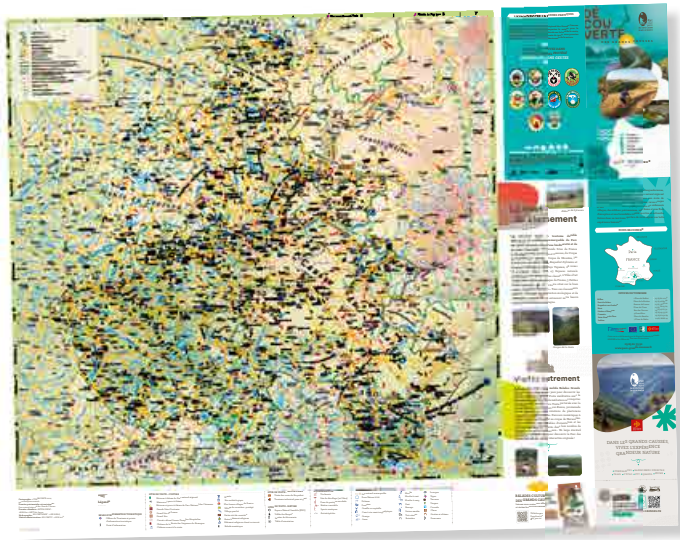


LE GR®736 RAYONNE AU SALON DE LA RANDO



Près de 900 cartes distribuées, 130 contacts recueillis à la faveur d'un jeu-concours, une table numérique très prisée par les visiteurs : le GR®736 Gorges et vallée du Tarn a fait sa promotion, du 22 au 24 mars 2024, au Salon de la randonnée et des sports de nature à Lyon. Cet événement a recueilli une affluence en hausse (+10%), composée en majorité de randonneurs avertis.

Ensemble, les offices du tourisme Millau Grands Causses, Pays de la Muse et des Raspes, Aubrac Gorges du Tarn, Mont Lozère et l'Agence d'attractivité touristique Gorges Causses Cévennes ont animé le stand du GR®736. Conçu par le Parc naturel régional, ce stand a attiré l'attention des visiteurs par ses visuels attractifs, les images somptueuses de son film promotionnel et sa modélisation numérique sur grand écran.



CARTE TOURISTIQUE : MÊME FORMAT, NOUVELLE DIMENSION !

Innovation de taille pour la carte touristique 2024 du Parc des Grands Causses : elle inclut désormais le Lodévois-Larzac ! Les hautes garrigues du Montpelliérais, le musée de Lodève et la rive nord du lac du Salagou font leur entrée dans la géographie touristique du Parc.

Actualisée géographiquement, en lien avec l'extension du périmètre du Parc au nord-Hérault, la carte l'est aussi dans son contenu. La cartographie localise aussi exhaustivement que possible les centres d'intérêts du territoire : Grand Site de France, Plus beaux villages de France, Petites cités de caractère, châteaux de la route des Seigneurs du Rouergue, sites archéologiques, via ferrata, rivières canotables... Au verso, plusieurs « portes d'entrée » thématiques sont décrites pour le visiteur : paysages, événements, savoir-faire... Un accent est mis sur l'agropastoralisme, sur les enjeux de biodiversité comme de ressource en eau.

Disponible auprès des offices de tourisme et des professionnels, la carte touristique 2024 met en évidence l'homogénéité du nouveau territoire du Parc.

SENTIERS DE RANDONNÉE : LA QUALITÉ AU BOUT DU CHEMIN

Véritable spot pour la randonnée multipratiques, le territoire conforte cette vocation. Il œuvre à l'amélioration qualitative de l'accueil et de l'information sur les sentiers et sensibilise, simultanément, les usagers au respect de la biodiversité. La démarche se traduit par la pose d'une soixantaine de panneaux informatifs, d'une trentaine de panneaux pédagogiques, et par l'ouverture de 250 km de sentiers.

Le sud-Aveyron bénéficie, pour cette action à grande échelle, d'une enveloppe de plus de 900 000€ remportée dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lié au Plan Avenir Montagne. La candidature, coordonnée par la Communauté de communes Millau Grands Causses, a rassemblé les communautés de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac et Vallées, Monts Rance et Rougier et le Parc naturel régional.

Le Parc naturel régional apporte son cairn à l'édifice : en 2024, ses agents d'entretien de l'espace rural ont procédé au balisage d'une centaine de kilomètres de sentiers. Ils ont aussi installé 150 panneaux multidirectionnels à des carrefours, sur un total prévu de 300.



BUDGET

946 433 €





RANDO GRANDS CAUSSES TIENT LA DISTANCE !

Rando Grands Causses, guide numérique indispensable pour les randonneurs, toutes pratiques confondues, continue d'aller de l'avant ! La solution Geotrek, utilisée pour le site web, son backoffice et pour l'appli mobile, a fait l'objet en 2024 d'une nouvelle version encore plus fonctionnelle. Tout au long de l'année, de nombreux échanges entre le Parc des Grands Causses, celui de l'Aubrac, l'Agence d'attractivité et du tourisme de l'Aveyron (ADAT) et l'association Open IG ont permis de faire évoluer la base de données, élargie depuis 2023 à tout l'Aveyron. Une passerelle a été mise en place afin de récupérer les flux de données touristiques sur hit-occitanie.com.

À fin 2024, 20 918 km de tronçons sur l'ensemble du département de l'Aveyron, dont 5 285 km sur le Parc des Grands Causses, ont été saisis dans la plateforme d'administration Geotrek. Parmi eux, 3400 km de réseau de sentiers multipratiques balisés sur le territoire du Parc (hors cyclo et gravel).

Rando Grands Causses promeut désormais 439 itinéraires décrits en Français et 125 en anglais. Ces itinéraires sont partagés automatiquement sur IGNRando, Cirkwi et les sites web de plusieurs offices de tourisme.

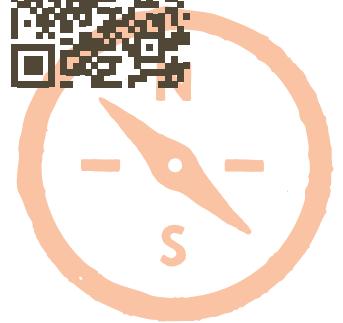
Après formation de nouveaux utilisateurs, bénévoles associatifs ou employés intercommunaux, et participation aux groupes de travail de l'ADAT pour la mise en place de son Geotrek, on recense 242 utilisateurs de la plateforme d'administration Geotrek Aubrac-Grands Causses, dont 163 actifs en 2024.

Rando Grands Causses va continuer de s'étoffer, avec notamment l'intégration, commencée en 2024, d'itinéraires de randonnées du Lodévois-Larzac.

RANDO
GRANDS CAUSSES



rando.parc-grands-causses.fr



En 2024, la plateforme Geotrek (site web et appli mobile Rando Grands Causses) c'est:

150 750

UTILISATEURS UNIQUES
QUI ONT VISITÉ
RANDO GRANDS CAUSSES

9 352 KM

DE CIRCUITS MULTIPRATIQUES
(cyclo, pédestre, trail...) répertoriés dans la base de données Geotrek du Parc naturel régional des Grands Causses

Parmi ceux-ci

5 874 KM

DE RÉSEAUX BALISÉS utilisés par les randonneurs multi-pratiques sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

439 ITINÉRAIRES

(11 de plus qu'en 2023).
Ces itinéraires sont publiés sur rando.parc-grands-causses.fr et son appli mobile

163 UTILISATEURS ACTIFS
POUR LA GESTION
DU BACK-OFFICE GEOTREK

du territoire du Parc des Grands Causses



Randonnée pédestre dans les gorges



Gravel sur le Larzac



ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL : AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Au printemps, alertés par une personne randonnant à Broquiès, les AEER, agents d'entretien de l'espace rural du Parc, ont évacué des monceaux d'embâcles que la crue du Tarn, le 10 mars, avait rejetés sur le parcours du GR®736 Gorges et vallée du Tarn.

Les agents d'entretien de l'espace rural ont consacré les mois d'hiver à la préservation du patrimoine rural vernaculaire. Au Rozier par exemple, une calade endommagée qui mène au Vase de Chine a été restaurée : une action essentielle pour lutter contre l'érosion des sols. Tous les ans à partir du printemps, les AEER procèdent à l'entretien du réseau de sentiers. Pendant deux jours en avril, ils ont présenté leur travaux à des jeunes des Centres sociaux de Millau qui les ont accompagnés sur un chantier. Voici un panorama de leurs chantiers 2024.



Communauté de communes Larzac et Vallées :

- ◆ Pose de 7 relais d'information service (RIS) sur les cinq sites templiers et hospitaliers.

Communauté de communes Millau Grands Causses :

- ◆ Suite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et terrassements, dont un chantier sur l'accès aux cascades de Creissels et Saint-Georges-de-Luzençon.
- ◆ Chantiers de lutte contre l'érosion notamment sur Peyreleau, Le Rozier, Mostuéjols, Saint-André-de-Vézines.
- ◆ Signalétique directionnelle de carrefours sur le réseau de sentiers (suite).
- ◆ Pose de huit écompteurs.

Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons :

- ◆ Suite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et terrassements.
- ◆ Ouverture de la jonction avec le réseau Muse et Raspes du Tarn.
- ◆ Chantiers de lutte contre l'érosion

notamment sur Saint-Affrique, Versols-et-Lapeyre, Saint-Izaire.

- ◆ Signalétique directionnelle de carrefours sur le réseau de sentiers.
- ◆ Pose de quatre écompteurs.

Communauté de communes Larzac et Vallées :

- ◆ Suite de l'initiation au balisage pour les bénévoles associatifs et à l'utilisation de la plateforme Geotrek.
- ◆ Suite du débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux et terrassements, au Clapier, à Cornus, Nant et La Couvertoirade.
- ◆ Aménagement de nombreux passages de clôtures, chicanes et passages canadiens, notamment à Sainte-Eulalie-de-Cernon et Cornus.
- ◆ Pose de quatre écompteurs.

Communauté de communes Monts Rance et Rougier :

- ◆ Finalisation de la signalétique directionnelle des carrefours sur le réseau balisé, notamment à Brusque et Combret.

- ◆ Travaux de confortement sur le circuit Cœur du Rougier, très fréquenté.
- ◆ Pose de deux écompteurs.

Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac

- ◆ Ouverture et aménagement du chemin rural de Buzains à Buzareingues, avec pose de clôtures et de passages de clôtures pour sécuriser la traversée du parc des vaches. En 2025, mise en place des premiers carrefours directionnels sur le réseau de Sévérac-d'Aveyron.



Pour signaler un souci de balisage, de sécurité ou de dégradation d'un sentier de randonnée, les habitants peuvent contacter l'équipe AEER (agents d'entretien de l'espace rural du PNR) via le site web et appli mobile Rando Grands Causses, via l'appli Suricate ou les Offices de Tourisme



Une délégation francophone en
visite autour du tourisme durable

LA VIE INSTITUTIONNELLE



SÉBASTIEN PUJOL

Directeur

05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54

sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr



CORENTIN BOYER

Chargé de mission communication

05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69

corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

Le Conseil Scientifique remodelé

Un conseil scientifique, plus resserré et en phase avec les enjeux émergents, a été désigné pour l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte du Parc.

Composé maintenant de 18 membres au lieu de 21, cet organe de conseil a accueilli six experts en activité : Alexandre Brun, géographe et urbaniste, maître de conférences à l'université Paul-Valéry ; Patrice Lemoux, délégué territorial de la Fondation du Patrimoine en Aveyron ; Léa Giraud, responsable du site technique de la LPO Grands Causses ; Nicolas Lescoreux, ethnoécologue, chargé de recherches au CNRS ; Sara Parisot, ex-directrice de l'unité expérimentale de La Fage, enseignante au lycée agricole de La Cazotte ; Arielle Vidal, enseignante-chercheuse en sciences animales à l'INP Purpan de Toulouse.

Didier Hermant reste à la présidence de ce Conseil scientifique renouvelé, qui va être amené à travailler plus spécialement sur l'agrivoltaïsme, le déploiement de la Stratégie nationale des aires protégées, les observatoires de la biodiversité. Le Conseil scientifique va également affermir ses liens avec ses homologues des parcs naturels limitrophes : Aubrac, Haut-Languedoc et Parc national des Cévennes.



Une délégation francophone en visite autour du tourisme durable

En prélude à sa participation au Congrès des parcs naturels régionaux à Narbonne, l'Association internationale des Régions francophones a été accueillie les 21 et 22 octobre par le Parc des Grands Causses. À l'initiative de la Fédération nationale des PNR, cette visite s'est inscrite dans le projet Coop'R, démarche de coopération interrégionale qui regroupe des collectivités du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de France, du Maroc et du Sénégal.

Ces deux journées ont eu pour thématique le tourisme durable. Les participants ont découvert le sentier d'interprétation « Le chemin de l'eau et du patrimoine », à Nant, puis la cité templière de La Couvertorade et, enfin, le Grand Site Salagou au village de Celles. Autant d'exemples de valorisation patrimoniale vertueuse ou de revitalisation touristique, qui ont suscité des échanges fructueux entre hôtes et visiteurs.



LE SYNDICAT MIXTE

8

**BUREAUX SYNDICAUX
ONT EU LIEU**

LE BUREAU SYNDICAL

3

**COMITÉS SYNDICAUX
SE SONT DÉROULÉS**

BUREAU SYNDICAL : CONTINUITÉ VERS DEMAIN

Dès le 15 mars, Richard Fiol a été reconduit à la présidence du Parc, au cours d'un comité syndical élargi pour la première fois aux élus délégués du Lodévois-Larzac. La validation des nouveaux statuts du Syndicat mixte du Parc par la préfecture de l'Aveyron a permis la tenue de ce comité avant même la signature du portant renouvellement du classement du Parc. Traduction de l'extension géographique du Parc au nord-Hérault, le bureau du Syndicat mixte se compose maintenant de seize membres au lieu de neuf. La troisième vice-présidence a été confiée à Gaëlle Lévêque, maire de Lodève. Les six autres entrants sont les conseillers régionaux Clément Carles, Fadilha Bennammar-Koly et Christine Sahuét, les conseillers départementaux Monique Aliès et Claude Assier pour l'Aveyron, ainsi que Jacques Rigaud pour l'Hérault. Cyril Touzet est devenu vice-président en charge du SCoT.

Nouveau périmètre, nouveaux statuts, bureau élargi : le Parc des Grands Causses a toute une Charte en main pour forger l'avenir du territoire.

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL AU 15 MARS 2024

Lors du Conseil syndical du 17 janvier 2025, Jean-François Dumas, adjoint démissionnaire sur la commune de Mostuéjols, a été remplacé par Jacques Arles, désormais Vice-Président et délégué au SPANC et aux activités de nature.

Maire des Plans, c'est Daniel Fabre, qui devient membre du Bureau et qui prend la délégation agriculture et alimentation.

GOVERNANCE



Richard Fiol - *Président*
au titre de la Communauté de communes
Larzac et Vallées
délégué à l'aménagement et au paysage



Vice-Présidence :



Emmanuelle Gazel - *Vice-Présidente*
au titre de la Région Occitanie
déléguée aux politiques territoriales et au
Contrat local de santé



Cyril Touzet - *Vice-Président*
au titre de la Communauté de communes
Monts, Rance et Rougier
délégué au SCoT et à la forêt



Fadilha Benammar-Koly - *membre*
au titre de la Région Occitanie



Christophe Laborie - *Vice-Président*
au titre du Département de l'Aveyron
délégué à l'eau et à la biodiversité



Jean-François Dumas - *Vice-Président*
au titre de la commune de Mostuéjols
délégué au SPANC et aux activités nature



Christine Sahuét - *membre*
au titre de la Région Occitanie

Membres :



Gaëlle Lévêque - *Vice-Présidente*
au titre de la commune de Lodève
déléguée au patrimoine et à la culture



Séverine Peyretout - *membre*
au titre de la commune de Millau
déléguée à l'énergie et aux mobilités



Monique Aliès - *membre*
au titre du Département de l'Aveyron



Bernard Sirgue - *Vice-Président*
au titre de la Communauté de communes
Roquefort, Saint-Affricain, Sept Vallons
délégué au tourisme et aux Grands Sites



Jacques Arles - *membre*
au titre de la commune de Saint-Rome-de-
Tarn
délégué à l'agriculture et à l'alimentation



Claude Assier - *membre*
au titre du Département de l'Aveyron



Edmond Gros - *Vice-Président*
au titre de la commune
de Sévérac d'Aveyron
délégué au développement
et à l'attractivité



Clément Carles - *membre*
au titre de la Région Occitanie



Jacques Rigaud - *membre*
au titre du Département de l'Hérault

ON EN A PARLÉ!

DIGITAL

le Parc rayonne sur la toile!



8 610

ABONNÉS



2 048

ABONNÉS



3 311

ABONNÉS



797

ABONNÉS



TOURNAGES



ADEME

La nouvelle aventure mobile

BRUT

Opération mission nature

JT FRANCE 3

Repair cafés

OFB

ORE de Sylvanès



RADIO

Totem
Radio Saint-Affrique
Radio Larzac



PRESSE ÉCRITE

Midi Libre
Le Progrès saint-affricain
Centre Presse
Millavois.com
Journal de Millau
Le Saint-Affricain

**Le site
internet
du Parc**

65 501

UTILISATEURS UNIQUES



12

NEWSLETTERS
ENVOYÉES

55 sujets traités

“ L'année 2024 est marquée par le remplacement de deux personnes au sein du pôle.
Une nouvelle répartition des tâches a été mise en place afin de mieux répondre aux besoins.

Désormais, l'accueil physique et téléphonique est assuré par une seule personne.
L'appui sur les tâches administratives et de secrétariat reste géré, à l'identique,
avec la présence physique d'une secrétaire par étage.

L'activité comptable continue de croître avec le changement de nomenclature
budgétaire et un volume de facturation plus important des prestations des
conseillers en énergie.

Les dossiers toujours plus nombreux du programme d'actions et des appels à
projets avec de multiples financements densifient également le suivi financier qui
est désormais assuré par Laurent Debaene.

La restructuration du pôle porte essentiellement sur la gestion du suivi administratif
et comptable de la redevance des 10 000 abonnés du SPANC « Service Public
d'Assainissement Non Collectif » qui est désormais à la charge de Marina Liquière.
Un changement du logiciel de facturation sera effectif en 2025.

Sur le volet ressources humaines, les renouvellements de contrats sur les postes
liés à la mise en œuvre du plan d'actions ont été nombreux, les mouvements de
personnel aussi :

• 4 départs : Marc Delmas (31/05/2024), Maryline Auzuech (30/06/2024), Alicia
Malcles (31/07/2024), Caroline Feasson (15/11/2024)

• 8 recrutements : Éric Fauconnier (1/04/2024), Costa Gueunouin (du 01/06 au
31/08/2024), Marina Liquière (15/07/2024), Alexis Plante (01/08/2024), Laurent
Debaene et Clara Garcia Matos (1/10/2024), Cassandre Jamet (14/10/2024) et
Damien Chadefaud (1/12/2024).

L'effectif du Parc, présent au 31/12/2024, est de 43 agents.

Le Pôle secrétariat général et logistique est un pôle support. Il porte de nombreuses
activités récurrentes et essentielles au fonctionnement de la structure : accueil,
secrétariat, gouvernance et vie institutionnelle, comptabilité, ressources humaines,
entretien et logistique.



Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT

05 65 61 43 53

marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE



MARYLINE AUZUECH

Agent d'accueil
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr

DÉPART
JUN 2024



MARIE-JOSÉ CAMBEFORT

Assistante de gestion comptable
05 65 61 43 54
marie-jo.cambefort@parc-grands-causses.fr



ISABELLE FAVIER

Secrétaire de direction
05 65 61 43 52
isabelle.favier@parc-grands-causses.fr



MARC DELMAS

Gestionnaire administratif et financier
05 65 61 46 68
marc.delmas@parc-grands-causses.fr

DÉPART
MAI 2024



JEAN-LOUIS POLYCARPE

Référent technique
Assistant de prévention
05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50
jean-louis.polycarpe@parc-grands-causses.fr



SYLVIE SERE

Agent d'accueil
05 65 61 43 14
info@parc-grands-causses.fr



LAURENT DEBAENE

Gestionnaire financier
laurent.debaene@parc-grands-causses.fr
06 11 22 73 03

ARRIVÉE
2024



MARINA LIQUIÈRE

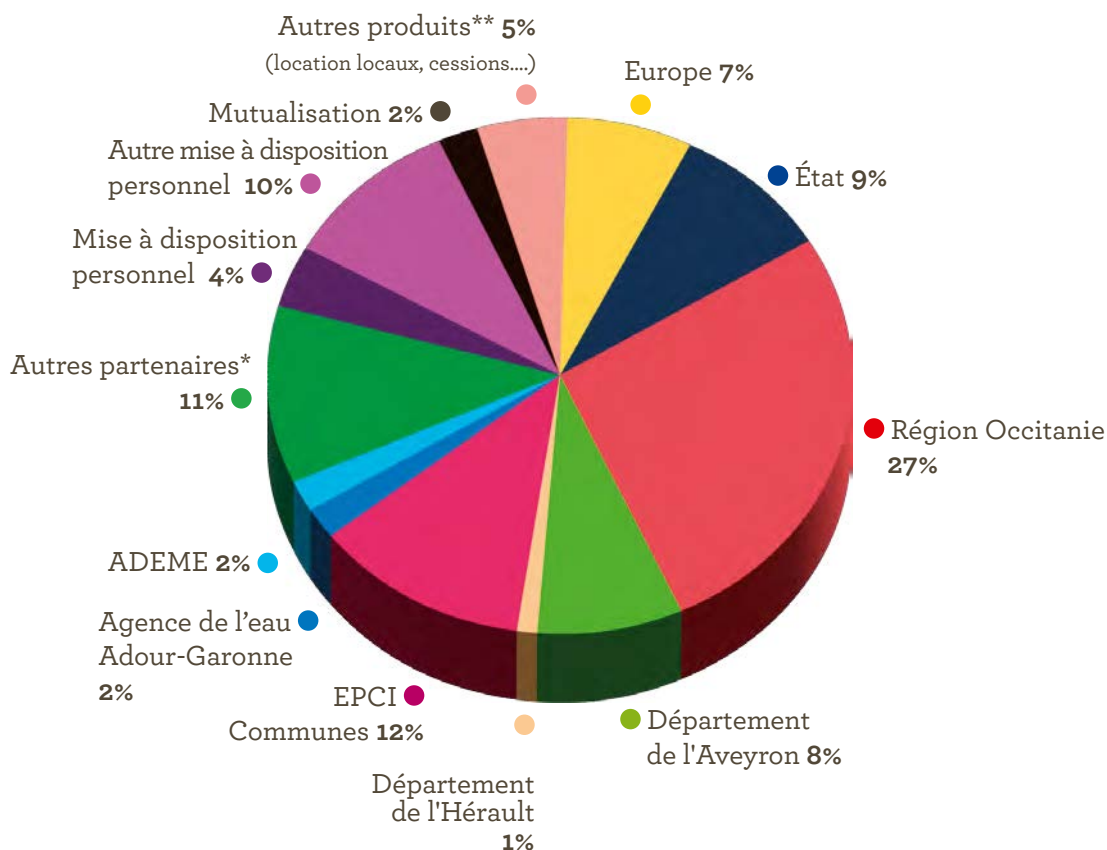
Assiste de gestion administrative
et comptable en charge du suivi
de la redevance SPANC
marina.liquiere@parc-grands-causses.fr
05 65 61 43 19

ARRIVÉE
2024

LES DONNÉES FINANCIÈRES

RECETTES TOTALES

3 825 073.52 €



DÉPENSES 2024

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
PROGRAMME D'ACTIONS	PROGRAMME D'ACTIONS
1 653 160.22 €	51 260.23 €
STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE
2 050 969.56 €	69 683.51 €
TOTAL	TOTAL
3 704 129.78 €	120 943.74 €

TOTAL GLOBAL

3 825 073.52 €

(*) RTE, EDF, IPAMAC, FNCCR, MSA, fédération des PNR.

(**) Loyer DDT, cessions, remboursement sur charges de personnel, Vente production panneaux photovoltaïque, rembt avance trésorerie (IPAMAC), écritures comptables, FCTVA.

LE CONSEIL SYNDICAL AU 15 MARS 2024



Franck ISSERT a remplacé Patrick IMBERT, au titre de représentant titulaire de la commune de Brusque.
Christine BEDEL a remplacé Jean-François DUMAS, au titre de représentante titulaire de la commune de Mostuéjols.

REPRÉSENTANTS TITULAIRES

RÉGION OCCITANIE	Emmanuelle GAZEL
	Clément CARLES
	Christine SAHUET
	Fadilha BENAMMAR KOLY
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Christophe LABORIE
	Monique ALIES
	Claude ASSIER
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT	Jacques RIGAUD

COMMUNES

Aguessac	Dominique MAURY
Arnac-sur-Dourdou	Guy SALES
Ayssènes	Marie-Chantal CALMES
Balaguier-sur-Rance	Christophe HURAUT
Belmont-sur-Rance	Jean-Louis CABANES
Brasc	Jean-Marie BODT
Broquiès	Jean-Luc CRASSOUS
Brousse-le-Château	Régis COLSON
Brusque	Patrick IMBERT
Calmels-et-le-Viala	Benoit SOLIER
Camarès	André SERIN
Campagnac	Jean-Michel LADET
Castelnau-Pégayrols	Marie JEANJEAN
Celles	Vincent COURTEAUX
Combret	Jean-Philippe SABATHIER
Compeyre	Loïc ALMERAS
Comprégnac	Mathieu LAMBRECHT
Cornus	Jean-Michel PINAULT
Coupiac	Jean-Claude SOUYRIS
Creissels	Franck LE MOUTON-MAZIERES
Fayet	Arlette CAZABONNE
Fondamente	Martine RODRIGUEZ
Fozzières	Michel COMBES
Gissac	Michel SIMONIN
La Bastide-Pradines	Bastien GIACOBBI
La Bastide-Solages	Elian ROQUES
La Capelle-Bonance	Robert LADET
La Cavalerie	François RODRIGUEZ
La Couvertouirade	Sylvain GOLEO
La Cresse	Christophe FROMENT
La Roque-Sainte-Marguerite	Florence DELORT
La Serre	Yves VIALA
Lapanouse-de-Cernon	Adrien BOUDES
Lauroux	Jean-Luc CROUZET
La-Vacquerie-Saint-Martin-de-Castries	Christiane MAURY
Lavalette	Claire VAN DER HORST
Laval-Roquecezière	Monika DUVINAGE
Le Bosc	Danièle JOSEPH
Le Caylar	Jean TRINQUIER
Le Clapier	Philippe GOUT
Le Cros	Guilhem ALLEMAN
Le Puech	Bernard GOUJON
Le Truel	Christian GINESTE
Les Costes-Gozon	Jean-Marc BEA
Les Plans	Daniel FABRE
Les Rives	Luc BEVILACQUA
Lestrade-et-Thouels	Alain JOSEPH
L'Hospitalet-du-Larzac	Jérôme SINTES
Lodève	Gaëlle LEVEQUE / Jean-Marc SAUVIER
Marnhagues-et-Latour	Nicole ANTOINE
Martrin	Anne CROS
Mélagues	Eloi ALBET
Millau	Séverine PEYRETOU • Nicolas WOUREL • Aurélie ESON • Philippe RAMONDENC
Montagnol	Claude CHIBAUDEL
Montclar	Marina VIDAL CONDOMINES
Montfranc	Yves BOUSQUET

COMMUNES

Montjoux	Philippe CAVALIER
Montlaur	Viviane RAMONDENC
Mostuéjols	Jean-François DUMAS
Mounes-Prohencoux	Michel LEBLOND
Murasson	Francis CULIE
Nant	Alain DELMAS
Olmet-et-Villecun	Christophe ROMO
Paulhe	Bernadette PAILHAS
Pegairolles-de-l'Escalette	Frédéric ROIG
Peux-et-Couffouleux	Philippe GIGANON
Peyreleau	Alain ROUGET
Plaisance	Philippe MEJANE
Poujols	Antoine GOUTELLE
Pousthomy	Nathalie GARRIGUES
Rebourguil	Marie-Rose COMBES
Rivière-sur-Tarn	Bernard MAURY
Roquefort-sur-Soulzon	Luc DONNADIEU
Saint-Affrique	Céline RENAUD • Sébastien DAVID
Saint-André-de-Vézines	Christian BOUDES
Saint-Beaulize	Guy CAZOTTES
Saint-Beauzély	Magali MALINOWSKI-BERTRAND
Sainte-Eulalie-de-Cernon	Victorien GENIEZ
Saint-Etienne-de-Gourgas	Roger CORROCHANO
Saint-Félix-de-l'Héras	Françoise OLIVIER
Saint-Félix-de-Sorgues	Natacha CUNTY
Saint-Georges-de-Luzençon	Elisabeth MUYS
Saint-Izaire	Ghislain CABAL-ZINCK
Saint-Jean-d'Alcapiès	Laure CLEMENT
Saint-Jean-de-la-Blaquière	Emmanuelle GASCOIN
Saint-Jean-du-Bruel	Didier VIDAL
Saint-Jean-et-Saint-Paul	Michel SENTRY
Saint-Juéry	Jonathan COSTES
Saint-Laurent-de-Lévézou	Nathalie PALMIER
Saint-Laurent-d'Olt	Elisabeth DODINET
Saint-Léons	François LEROY
Saint-Martin-de-Lenne	Daniel ROUSSEL
Saint-Maurice-Navacelles	Nelly CABANES
Saint-Michel	Lauric MERLAN
Saint-Pierre-de-la-Fage	Philippe BAYLET
Saint-Privat	Marie-Pierre AUTET
Saint-Rome-de-Cernon	Pierre PANTANELLA
Saint-Rome-de-Tarn	Jacques ARLES
Saint-Saturnin-de-Lenne	Yves BIOULAC
Saint-Sernin-sur-Rance	Roselyne AMALRIC-VUAGNAT
Saint-Sever-du-Moustier	Bernard LAUTREC
Saint-Victor-et-Melviu	Julie ALRIQUET
Sauclières	Bernadette NEGROS
Ségur	Gilles PLET
Sévérac-d'Aveyron	Edmond GROS • Aimé MAJOREL
Sorbs	Ludovic CAMPO
Soubès	Yann JEANNIN
Soumont	Didier BERAU
Sylvanès	Michel WOLKOWICKI
Tauriac-de-Camarès	Jean-Luc RICARD
Tournemire	Maxime PETRAUD
Usclas-du-Bosc	Alain CARLES
Vabres-l'Abbaye	Gaëtan PRIVAT
Verrières	Romain JEANJEAN
Versols et Lapeyre	Jean-Pierre HERVAS
Veyreau	Loïc MARLAS
Vezins-de-Lévézou	Arnaud VIALA
Viala-du-Pas-de-Jaux	Caroline ASTRUC
Viala-du-Tarn	Mickaël THOMAS

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Millau Grands Causses	Patrick PES • Thierry PEREZ-LAFONT • Philippe LEPETIT
Lodévois Larzac	Sophie PRADEL • Jean-Luc REQUI
Saint-Affricain Roquefort 7 vallons	Bernard SIRGUE • Gérard CAILHOL
Larzac et Vallées	Richard FIOL
Lévézou Pareloup	Jean-Michel ARNAL
Monts Rance et Rougiers	Cyril TOUZET
Muse et Raspes du Tarn	Jean CAPEL

Couverture : La Clédelle ©J Bussière - PNRGC

Le bassin aménagé de la Clédelle est une mare creusée à même la dalle calcaire, à proximité du hameau abandonné du même nom sur le Causse du Larzac, commune de Sainte-Eulalie-de-Cernon. Son entretien est prévu dans le cadre du projet de restauration « Lavognes des Templiers-Hospitaliers : la restauration de la continuité écologique du réseau de mares du Causse du Larzac », dans le cadre de l'appel à projet Mission nature. En 2024, plusieurs espèces d'amphibiens avaient été recensées (SD OFB 12) :

- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
- Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)
- Triton marbré (*Triturus marmoratus*)
- Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



DREAL Occitanie

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sébastien Pujol

*

COORDINATION

Corentin Boyer

*

RÉDACTION

Pierre-Emmanuel Parais

*

CRÉDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

© PNRGC (C.Steyer - L.Bousquet - J.Bussière - M.Lilas -
R.Wilhelm-Jammes - C.Boyer) - Exo Dams - P.Thebault - C2A
Anna Kedz - Parc national des Cévennes - In'VD - Pascal
Orabi - LPO France - E.Souchay - Jean-Michel Pinault

*

IMPRESSION

Rapport d'activités tiré à 500 exemplaires en février 2025.
Imprimé sur papier recyclé, à partir d'encre à base végétale
par Imprimerie du Progrès

*

CONCEPTION GRAPHIQUE

UnderKult®

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 - 12 101 Millau cedex
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr

